5 centimes

La Petite Gironde

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

EDITION DU MATIN

5 centimes

45e ANNEE – N° 15.876

LUNDI 20 DECEMBRE 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et Étranger.
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition : Charente-Inférieure.
4e Édition : Charente.
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault.
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. *Téléphone* { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86

PARIS, 8, boulevard des Capucines. *Téléphone* { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

	La ligne		La ligne
Annonces dernière page (dix col. en 6)	1f 75	Faits Divers. . . (sept col. en 7)	7f
Réclames d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES { À BORDEAUX : *Bureau du journal*, 8, rue de Cheverus. / À PARIS : Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France.	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

SUR LE FRONT

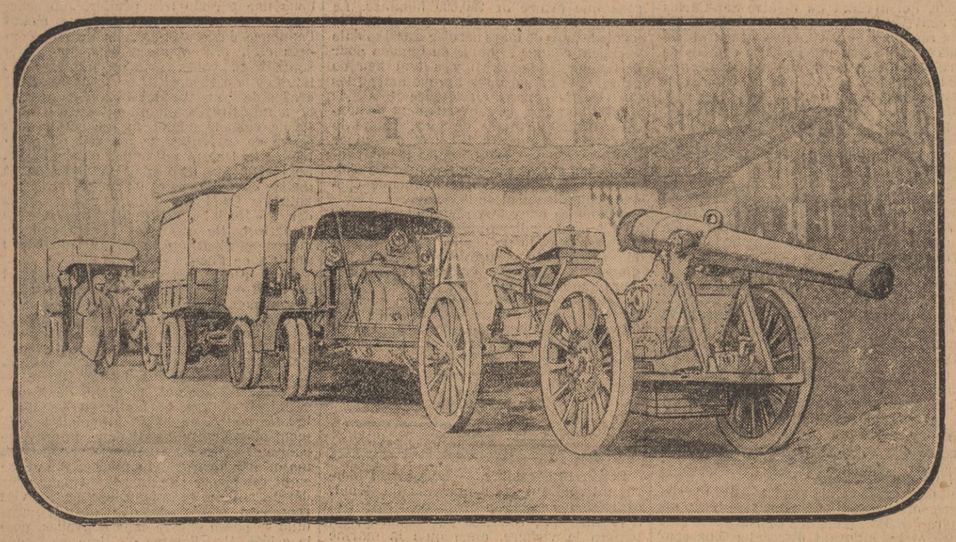

PIECE DE 120 LONG PRETE A ETRE EMBARQUEE POUR CHANGER DE SECTEUR

Photo MEURISSE

HISTOIRES ALSACIENNES

M. SCHNATZ AUX ENFERS

Un soir, à la taverne, pensant obtenir un effet aux dépens de son vieil ennemi M. Schnitz, M. Schnatz lui dit :

— Dis donc, Schnitz, j'ai rêvé de toi, cette nuit...

— Ce dut être un cauchemar alors, répondit M. Schnitz, puisque, déjà, en réalité, ma vue suffit souvent à te mettre en colère.

— Ma foi, non... Le rêve, au contraire, fut assez agréable... Tu étais aux enfers...

— Tout s'explique...

— Tu semblais bien malheureux, mon pauvre Schnitz... Et tu ne cessais de répéter, en geignant affreusement : « Que n'ai-je mené une vie exemplaire ! Je serais maintenant au Paradis ! »

— Cela manque un peu d'imagination...

M. Schnitz n'eut pas besoin d'en dire plus long, car il s'aperçut que M. Schnatz, une fois de plus, dépité d'avoir fait long feu, s'était levé et éclipsé au milieu de l'hilarité générale.

⁂

Le lendemain, M. Schnatz avait déjà oublié l'incident. Mais M. Schnitz, lui, n'oubliait jamais rien. Jamais il n'attaquait; mais, quand on l'attaquait, il se défendait, et il ne lâchait le morceau qu'après l'avoir arraché.

Il arriva de bonne heure à la taverne et se fit servir un large grès de blonde bière de Strasbourg. Un à un, tous les copains arrivèrent, et M. Schnatz parut le dernier. A peine celui-ci eut-il serré toutes les mains, que M. Schnitz lui dit :

— Dis-donc, Schnatz, j'ai rêvé de toi cette nuit...

Toutes les physionomies se mirent à pétiller de joie malicieuse. On comprenait que le duel commencé hier reprenait, et que, cette fois, c'était M. Schnitz, escrimeur consommé, qui engageait le fer. Quant à M. Schnatz, il s'effara, se hérissa, essaya de rompre les chiens :

— Qu'est-ce que tes rêves peuvent bien avoir d'intéressant ?... Rien !

— Pour toi, peut-être... mais peut-être pas pour les camarades... Mon Dieu, j'avoue que si mon rêve ne les intéresse pas...

— Si !... Si !... Racontez, Schnitz !... Racontez ! s'écrièrent les consommateurs alléchés par un tel préambule...

— Soit, je commence... Mademoiselle, un autre grès !... J'ai donc rêvé cette nuit que notre ami, notre excellent ami Schnatz était mort... Cette mort nous avait causé à tous une grande joie, car je crois inutile

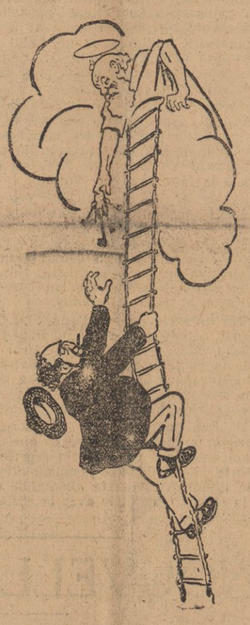

de vous dire que Schnatz était monté tout droit au Paradis, et qu'une telle apothéose ne pouvait que ravir d'aise les braves mécréants que nous sommes.

» La première entrevue de Schnatz avec le Créateur fut ce qu'elle devait être : extrêmement courtoise de part et d'autre, prévenante de la part du second, réservée de la part du premier. Puis le Seigneur dit à Schnatz :

» — Et maintenant, monsieur Schnatz, tu es chez toi...

» Et c'est bien ce qui chiffonna un peu M. Schnatz. Le premier million d'années passa pour lui comme un éclair. Le deuxième million lui parut insupportable. Et il comprit alors qu'il avait eu tort d'entrer par fraude dans le Paradis des chrétiens, comme il avait eu tort également, un soir, au théâtre de Kirchbaden, d'entrer par fraude aux fauteuils avec un billet de galerie, si bien que le commissaire de police avait fini par le ramener à sa vraie place.

» Décidément, le Paradis des chrétiens était la chose la plus assommante du monde, avec ses psaumes et ses cantiques éternels, surtout pour quelqu'un qui, comme Schnatz, est musicien comme une scie à pierre. Il alla donc frapper au nuage derrière lequel se tenait le créateur.

» — Toc !... Toc !... Toc !...

» — Qui est là ?...

» — M. Schnatz...

» — Entre... J'y suis toujours pour toi... Eh bien, monsieur Schnatz, qu'as-tu à me dire ?...

» — Je m'embête terriblement, Eternel...

» — Que veux-tu que j'y fasse ?... Tu goûtes ici la récompense d'une vie sans tache, d'une honnêteté scrupuleuse, d'un dévouement sans borne à tes amis, d'une parfaite aménité... Si les humains savaient ce qu'elle vaut par avance, comme tu le sais toi-même à présent, combien tâcheraient de gagner le Paradis ? Leur imprudence n'a pour excuse que leur ignorance... En somme, monsieur Schnatz, tu te trouves dépaysé au Paradis...

» — Tu l'as dit, Eternel... Et je viens te demander une grâce...

» — Laquelle ?...

» — Laisse-moi aller passer quelques jours aux enfers...

» — Ce que tu me demandes là est grave et contraire à tous les règlements... Mais, eu égard à tes excellents antécédents, je consens à faire en ta faveur une unique exception, et à t'autoriser à aller passer trente-trois jours aux enfers... exactement le temps d'une cure de ville d'eaux... Tiens, voici un billet... Tu pourras en prolonger deux fois la validité de dix jours, moyennant le payement, à chaque fois, d'un supplément de dix pour cent... Va, monsieur Schnatz, et amuse-toi bien...

» Mademoiselle, un autre grès !... Schnatz n'eut garde d'oublier la recommandation du Seigneur, d'autant plus qu'à peine eut-il pénétré aux enfers, il entendit de joyeux éclats de rire... Il se dirigea du côté où ils venaient, et que vit-il, dans une jolie salle ?... Toute la bande... Moi, d'abord, et Schnutz, et Filtermagen, et Schnantz, et Katz, enfin toute la bande, qui était en train de jouer au poker... Je vous laisse à penser avec quels cris de joie fut accueilli notre ami Schnatz :

» — En voilà une bonne surprise ... Schnatz ! Et, d'où viens-tu ?...

» — Du Paradis !...

» — Rigolo ?...

» — Peuh !... très surfait... Pas mal rasoir !... Mais, ici, au moins, on a l'air de s'amuser...

» — Comme des fous, mon vieux Schnatz, comme des fous... Mais assieds-toi... Tu vas faire le sixième...

» — Impossible... En ma qualité de bienheureux, je n'ai pas d'argent ...

» — On t'en prêtera...

» — Non, j'ai trouvé mieux !...

» M. Schnatz disparut et revint dix minutes plus tard avec une bourse bien garnie, qu'il posa devant lui.

» — Comment t'es-tu procuré cet argent ? me permis-je de demander à mon vieil ami.

» Et Schnatz me répondit :

» — J'ai vendu mon retour. »

⁂

Ce soir-là, M. Schnatz fut porté en triomphe par ses amis à travers les rues de sa ville natale. Mais il n'en était pas plus fier pour cela.

ADRIEN VÉLY.

Dessins de P. DESTEZ

SUR LE FRONT

GROUPE DE POILUS BORDELAIS SUR LE FRONT D'ALSACE

Photo PETITE GIRONDE

ANCIENS ET MODERNES

Par ces temps d'effroyables tempêtes qui ravagent l'Europe, rien n'est aussi profitable que de relire les historiens de l'antiquité. Le cœur s'échauffe à cette lecture par les traits d'héroïsme qu'elle lui offre, et l'esprit en tire de multiples rapprochements avec les événements du jour qu'elle éclaire d'une lumière souvent inattendue. Parmi ces historiens, Tite-Live est sans contredit le plus attachant. Dans les pages merveilleuses de ses Annales palpite la vie même des premiers siècles de Rome. Il a le don d'évocation. Sous sa plume ardente et colorée, les hommes se dressent, leurs actions se déroulent sous vos yeux enchantés, on les entend discourir, on assiste à leurs luttes. Avec son extraordinaire intuition qui lui rend le passé aussi familier que le présent, on est à se demander s'il n'a pas assisté à tous les spectacles que retrace sa plume, et en ceci il fait songer à notre Michelet.

Que d'enseignements dans ces prodigieuses Annales ! On n'a que l'embarras du choix. Voici, par exemple, l'heure où Annibal, venant d'Espagne, entreprend, après avoir franchi les Pyrénées, le Rhône et les Alpes, l'audacieuse expédition qui lui coûta la moitié de son armée et l'amena devant Rome. A cette nouvelle, le Sénat s'assemble et délibère « depuis le lever jusqu'au coucher du soleil sur le général et sur les troupes que l'on pourrait opposer aux Carthaginois victorieux ». En même temps, l'agitation de la plèbe est extrême sur le Forum, les femmes se désolent dans les rues. Finalement, « la République a recours à un remède qui depuis longtemps n'était ni désiré ni employé : la création d'un dictateur. »

Ce dictateur fut Q. Fabius Maximus. Il est décrété « qu'il prendra l'armée sous ses ordres, qu'il lèvera en outre autant de troupes qu'il le jugera convenable, et qu'en tout le reste il disposera et agira selon qu'il croira utile à la République ». Sitôt investi, le généralissime « publie une ordonnance par laquelle il enjoint à tous ceux qui ont des places ou des châteaux sans défense de se retirer dans des lieux fortifiés, et à tous les habitants de la campagne d'abandonner le pays par où doit passer Annibal, après avoir brûlé leurs maisons et détruit les récoltes, afin qu'il ne trouve aucune ressource ». Puis, il part pour prendre le commandement des armées et marche à l'ennemi, « bien résolu à ne tenter nulle part la fortune qu'autant que la nécessité l'y obligera. »

Vainement Annibal cherche par cent manœuvres diverses à « surprendre son ennemi en rase campagne. Fabius tient son armée sur les hauteurs, à peu de distance de lui, de manière à ne pas le laisser échapper et à ne pas être forcé à en venir aux mains ». Le dictateur « ne veut pas risquer une affaire générale, mais par de légères escarmouches engagées à coup sûr, il apprend à ses soldats, effrayés de leurs récentes défaites, à douter un peu moins de leur valeur et de la fortune ». Annibal s'impatiente de tant de lenteurs. « Il tâche d'enflammer de colère le dictateur par les maux indignes dont il accable les territoires du Samnium. » Fabius se borne à s'avancer sur les hauteurs sans vouloir descendre dans la plaine. Alors, des murmures séditieux éclatent contre lui. On dénonce « sa molle conduite, que les lâches qualifient de prudence ». Fabius, non moins ferme contre les siens que contre l'ennemi et sachant que sa lenteur était blâmée, non seulement dans son camp, mais encore à Rome, n'en continue pas moins à suivre son plan avec une constance inébranlable « En sorte qu'Annibal, désespérant d'amener la bataille qu'il désirait si fort, se met à chercher un lieu commode pour ses quartiers d'hiver qui lui offre les ressources qui lui manquent. » Un peu plus tard, il s'en retourna même vers la grande Grèce.

Enfin, le fils d'un boucher, Terentius Varron, beau parleur, s'empare de la faveur populaire en se déclarant contre le dictateur et est porté au consulat. Il avait promis d'abattre Annibal. Il lui livre bataille, et l'armée romaine est défaite. « Quant à Fabius, c'est avec la dignité qu'il avait opposée aux accusations de ses ennemis devant la multitude qu'il supporte l'injuste rigueur du peuple. » Mais il rassemble les débris de l'armée en déroute. « La fortune a surpris la témérité, dit-il, mais pas plus vite que je ne l'avais craint. » Les soldats l'accueillent comme un sauveur. « Ceux qui couraient à la débandade se rallient auprès de l'armée qui s'avançait en bon ordre, se forment en cercle, se mettent tantôt à reculer lentement, tantôt à s'arrêter, faisant face de tous côtés. Déjà les troupes vaincues et les troupes fraîches ne forment plus qu'un seul corps et se portent ensemble sur l'ennemi, lorsque Annibal fait sonner la retraite, proclamant maintenant que Fabius l'avait vaincu. » Naturellement, la faveur populaire, qui l'avait abandonné, revient tout entière au généralissime

Nous n'insisterons pas davantage. Les lecteurs sauront établir les rapprochements que ce récit comporte. Nous désirerions terminer en empruntant à Tite-Live un curieux épisode du siège d'Ambracie, en Epire, par Fulvius Nobilior, en 186 avant J.-C. Une machine nouvelle fut inventée à cette occasion par les Epirotes. « Fatigué du peu de succès de la force ouverte, le consul romain résolut de pratiquer une mine. Quoiqu'il fût poursuivi jour et nuit et qu'après les fouilles il eût encore l'embarras du transport des terres, l'ennemi ne se douta de rien. Ces grands amas de terres trahirent enfin l'opération aux yeux des assiégés. Ils tremblent que les murs minés ne livrent déjà passage à l'ennemi, et ils se mettent à ouvrir une contre-mine, en face de l'endroit déjà couvert. Parvenus à la profondeur qu'ils supposent à la mine, ils font silence, appliquant l'oreille contre terre et cherchant à saisir les bruits de fouille. Ils entendent et poussent aussitôt en droite ligne. En quelques minutes ils atteignent le vide. Les travailleurs se rencontrent, et les outils deviennent des armes, un combat s'engage dans l'obscurité. Il se ralentit, et bientôt les assiégés bouchent partout la mine avec des sacs remplis de terre. » C'est ici qu'intervient la fameuse machine. « C'était un tonneau percé par le fond, de manière à laisser passer un tuyau assez mince; ce tuyau était de fer comme le couvercle du tonneau, percé également en plusieurs endroits. On remplit le tonneau de plumes légères, et on tourna la gueule contre la mine. Des trous du couvercle s'élançaient de longues piques destinées à écarter l'ennemi. On jeta une petite étincelle dans la plume, et au moyen d'un soufflet adapté à l'ouverture du tuyau, on alluma. Aussitôt s'élèvent des nuages de fumée, et une telle odeur de la plume brûlée remplit la mine, qu'il est impossible d'y tenir. » On voit par là qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et combien les chimistes allemands se vantent en se proclamant les inventeurs du procédé des gaz asphyxiants.

ALBAN DERROJA.

A SALONIQUE

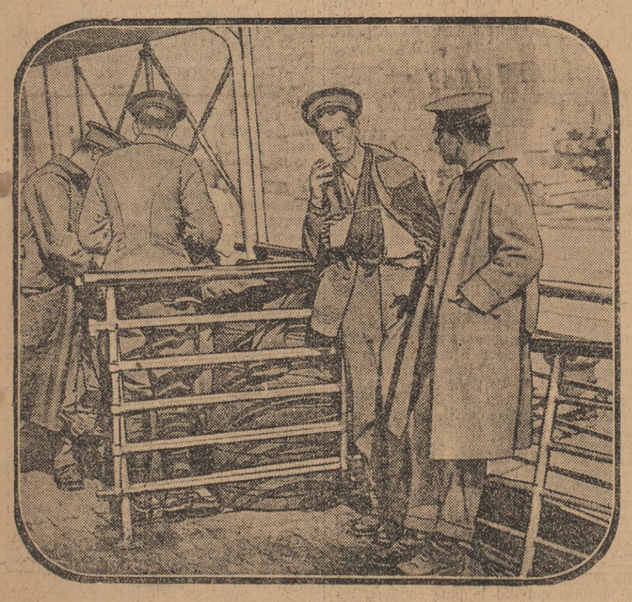

Première arrivée des blessés britanniques sur un navire-hôpital

Photo MEURISSE

L'Esprit de nos Poilus

Les annonces du *Diable au Cor*, journal du front :

CONFISERIE DES ALLIÉS

Marrons glacés, provenance des Vosges.
Marrons d'Inde, provenance du Front Nord, importation de l'Himalaya.
Fruits confits à des prix défiant toute concurrence.
Spécialités de Poires blettes, provenance des pays neutres.
Pruneaux en gros et en détail.
Dragées à la mélinite, marque 75.
Bâtons de Cheddite. Spécialité pour enfants.

La Maison, dans un but humanitaire et pour soulager les Empires centraux qui souffrent du renchérissement des vivres, n'envoie ses produits qu'en Bochie. Elle se charge des expéditions et frais d'emballage.

Toutes les Délikatess de la Confiserie des Alliés sont contenues dans d'élégantes boîtes d'acier et envoyées avec le maximum de rapidité par « Tube ».

BOULANGERIE VIENNOISE

JOÇOIS FRANSEPH

Directeur-Fondateur-Successeur

PETITS PAINS DE L'ISONZO — GROS PAINS DU CARSO

La Maison, par la multiplicité de ses succursales, a résolu le problème de la Multiplication des pains.

LE CRI DU BULGARE

Les personnes qui ne font pas de la diplomatie leur spécialité arrivent mal à comprendre comment on a pu non seulement se laisser jouer et berner par le cauteleux Ferdinand, mais même se faire l'ombre d'une illusion sur les sympathies dont nous jouissons en Bulgarie. Les journalistes avaient bien crié : casse-cou ! Mais il est entendu que la presse n'a aucune action sur la politique extérieure. L'événement a prouvé cruellement qu'on devrait bien changer tout cela...

La Bulgarie n'a jamais manqué une occasion de nous être désagréable en paroles et en action. Les journalistes français qui dépouillent les journaux étrangers avaient signalé en son temps à qui de droit certaine poésie publiée le 8 septembre 1914, au moment de la bataille de la Marne, par un certain Cyrille Khristoff, fort populaire en son pays. Voici un extrait de ce petit morceau publié dans la *Kambana* (la Cloche), dont les attaches argentées avec le gouvernement de Sofia sont de notoriété publique :

Vos descendants — de malpropres misérables,
Un tas de dégénérés ! Un homme d'honneur
Est aujourd'hui parmi eux un lamentable paillasse,
Leur corruption est si grande
Veux-tu les payer — ils profaneront tout.
Mais il y a une Providence ! La justice veille,
Une justice immanente qui plane au-dessus de la terre !
Elle accable cette France d'aujourd'hui de malheurs
Indescriptibles ! Qu'elle acquitte également
Notre dette envers elle ! Nous bénissons
Son ennemi vainqueur !
O nobles chevaliers, frappez,
Vous êtes le fouet vengeur dans les mains de Dieu.

Et avec ça ? comme disent avec le sourire les commis de nos fournisseurs... Vous voyez qu'on nous fait bonne mesure. Nous sommes de misérables dégénérés, corrompus et mendiants. La Providence nous montre au doigt aux « nobles chevaliers », les instruments de sa vengeance. Voilà ce qu'on disait et ce qu'on pensait de nous pendant que nous faisions des grâces à Ferdinand.

Le poème de Khristoff est peut-être un chef-d'œuvre en langue bulgare; la traduction ne lui réussit pas. Il apparaît minable, indigent et sans couleur. C'est un « cri de Bulgare » qui n'a pas plus d'importance que le petit appareil vendu naguère sous ce nom par les camelots et qui produisait un son affreux.

Mais le poète a parlé des « nobles chevaliers » chargés de la vindicte providentielle. Outre le lot d'horreurs que vous connaissez, nous pouvons depuis hier ajouter à leur passif ce « détail » révélé par M. de Nolhac dans une conférence.

On sait que tout le musée de Versailles avait été déménagé en lieu sûr. La précaution n'était pas inutile. Des documents diplomatiques indiscutables attestent que Versailles devait subir le sort de Louvain. Les Allemands commençaient par détruire complètement Versailles pour terroriser Paris. La victoire de la Marne sauva Versailles et Paris.

Nobles chevaliers, ce haut fait-là ne salira pas votre blason. Il est assez souillé par d'autres !

P. B.

Les Assassinats relatifs

La Note des Etats-Unis à l'Autriche, au sujet de l'*Ancona*, est conçue en termes très différents de celle adressée à l'Allemagne après le crime du *Lusitania*. Cette fois le commandant du sous-marin autrichien est carrément qualifié d'assassin et on ne demande rien de moins que sa punition. Or, quelle punition l'Autriche pourrait-elle donner à l'assassinat si elle reconnaissait le grief ?...

Tout cela n'a qu'une importance relative, mais c'est, à un point de vue, bien instructif tout de même. Les gradations de l'indignation et des exigences des Etats-Unis, suivant la force supposée de la nation dont elle a à se plaindre, sont fort expressives. Si un navire turc renvoyait à la noyade des citoyens américains, il est hors de doute que l'événement serait suivi d'un ultimatum immédiat.

Nous trouvons là une occasion saisissante de constater une fois de plus la relativité du droit en présence de la force. L'Allemagne lorsqu'elle offense les Etats-Unis ne commet pas un acte d'une gravité comparable à celle que prend le même acte perpétré par l'Autriche. C'est qu'on est beaucoup plus inquiet des conséquences d'une rupture avec l'Allemagne que de celles d'une rupture avec l'Autriche.

Humanité, droits souverains, honneur national ! superbes vocables dont les jeunes nations font si grand emploi ! Ils n'ont cependant leur vraie signification que dans l'âme des vieux peuples où des siècles d'épreuves les ont gravés profondément. Autrement, ils n'ont qu'un sens relatif en dépendance de la question capitale, dominant toutes les autres : les affaires, l'argent !

JEAN CLAUDIUS.

Le Faible de l'Allemagne

Voici un extrait de l'article publié par M. Hanotaux dans l'« Echo des Tranchées » :

Le faible de l'Allemagne, dans la guerre actuelle, vient, le croirait-on ? de sa force. Elle voit grand, veut faire grand, n'agit que par le « kolossal ». C'est probablement là une marque spéciale de l'esprit de Guillaume qui est un mégalomane avéré, un cabotin malade. Tout révèle en lui et dans les siens cette folie du « kolossal », qui leur a valu jusqu'ici les plus belles tapes.

Par exemple, dès le début de la campagne, ils ont voulu prendre à la fois Liége, Bruxelles, Lille, Calais, Reims, Châlons, Troyes, nos colonies, les colonies anglaises, la terre, la mer, le monde, tout cela en six semaines. Ils se sont rués dans un immense mouvement tournant, qui embrassait la Belgique et tout le nord de la France. Quand ils sont arrivés au but, ils n'en pouvaient plus; leurs chevaux et leurs hommes étaient sur les boulets. Le père Joffre les attendait avec son armée bien ramassée au bon endroit; après les avoir tâtés une première fois sans succès, il recula jusqu'au moment où il fut sûr de son affaire. Il avait dès lors compris leur tempérament, leur fougue violente et carnassière, leur façon de donner de toutes leurs forces un coup de poing dans le vide. Il fonça juste à temps et leur fit le coup du père François qui les envoya bouler des bords de la Marne jusqu'aux falaises de l'Aisne.

NOS AVIATEURS EN ALLEMAGNE

Extrait de LA BAIONNETTE.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 20 décembre 1915

(64)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

PREMIERE PARTIE

GISELLE DE NOYANS

I

— Que voilà donc un beau plan ! s'exclama Giselle d'un ton de dérision dont Roland se sentit profondément choqué. Seulement, je ne vois pas ce que je viens faire dans ce train si savamment organisé... Votre revenu, même augmenté du prix de vente de l'hôtel, ne dépassera guère une trentaine de mille francs, n'est-ce pas ?

— A peu près, oui...

— Eh bien ! mon pauvre ami, je suis fâchée de vous le dire, c'est là, peut-être, une honorable existence pour un célibataire, — encore faut-il qu'il se résigne à rayer de son budget les écuries de courses et les demoiselles haut cotées, — mais au prix actuel de l'existence, pour une famille de notre monde, c'est la médiocrité... Je dépense presque pareille somme rien que pour ma toilette... Et un train de maison tel que je le comprends comporte quatre fois autant... Mais regardez-moi donc, Roland !... Suis-je une femme que l'on puisse condamner à aller en fiacre, à habiter un appartement bourgeois et à éplucher les comptes d'une cuisinière de dernier ordre ?... Me voyez-vous ravaudant vos chaussettes et portant deux saisons de suite la même robe ?...

Elle s'était levée, et, dans ce mouvement spontané, son buste magnifiquement épanoui, sa taille merveilleuse se développaient, avec une écrasante splendeur.

Mais le marquis ne prit point garde à l'inouï rayonnement physique sur lequel Giselle avait compté pour le griser et triompher définitivement de ses dernières résistances.

Les nerfs ébranlés à crier, il s'était également levé et enveloppait sa maîtresse d'un regard où il y avait autant d'indignation que de douleur :

— Voulez-vous que je vous dise, Giselle ? Vous êtes toute semblable à une bonne partie de vos contemporaines... ces femmes qui se prétendent d'aujourd'hui, parce qu'elles ont emprunté à notre époque une hardiesse nouvelle et un dédain des entraves que ne connaissaient point leurs aînées, mais qui, en dépit d'elles-mêmes, appartiennent au passé par la domination d'instincts qu'elles ne parviennent pas à secouer... A ces fausses indépendantes, il faut la protection, c'est-à-dire le joug de l'homme, du maître qui apporte la sécurité matérielle, l'allégement de tous les soucis... Comme l'héroïne d'Augier, elles refusent d'être pauvres... Plus exigeante encore, il vous faut, à vous, l'amour et l'argent !... Eh bien ! le mari vous donnera l'argent... Quant à l'amant, vous en prendrez un autre !...

Les ongles de Giselle s'enfoncèrent dans la paume de sa main :

— Je n'ai pas mérité de telles injures !... dit-elle d'une voix étranglée par la colère.

— Et moi ! fit le marquis, avec une inconcevable hauteur, ai-je mérité le rôle que vous prétendez m'assigner ?... Ne vous étonnez donc pas que je le décline et que je disparaisse de votre vie...

— C'est cela, jeta mademoiselle de Noyans, toute blanche de fureur contenue, allez-vous-en !...

Gravement, M. de Brionne prononça :

— C'est votre dernier mot, Giselle ?

Elle frappa du pied :

— Oui !... mille fois oui...

— Bien !...

Il marcha vers la porte : arrivé là, il se retourna et, d'un organe changé, méconnaissable, articula presque bas :

— Adieu, Giselle...

Elle le regardait avec cette surprenante dureté qui éclate au plus fort des scènes de passion. Du haut de sa tête, elle laissa tomber :

— Bonsoir !...

D'une main qui tremblait imperceptiblement, il souleva la draperie, posa sur le bouton nickelé des doigts tâtonnants...

C'était fini; il allait partir...

Et Giselle le connaissait assez pour savoir qu'elle ne le reverrait plus..

D'un bond, elle fut auprès de lui repoussa à la volée la porte déjà ouverte et, tout son orgueil évanoui, tomba à genoux, enlaçant de ses bras éperdus les jambes du jeune homme :

— Mon bien-aimé, tu ne me quitteras pas ainsi... Regarde-moi : Je suis à tes pieds, je te supplie !...

Troublé, honteux de voir cette femme si fière s'humilier à ce point pour conserver son amour, il balbutia :

— Je vous en prie ! Relevez-vous, Giselle !...

Elle se releva, mais ce fut pour se suspendre au cou de Roland :

— Mon aimé !... Mon amant !... Je t'adore !... Je ne saurais pas vivre sans toi !... Et tu me quitterais ?... Tu t'en irais comme cela sans retourner la tête !... Est-ce que c'est possible, voyons ?... Ne sommes-nous pas l'un à l'autre pour la vie et en dépit de tous les obstacles ?... Pourquoi lutter contre la fatalité ?... Pourquoi se faire tant de mal à cause d'un homme qui ne saura jamais... et qui, d'ailleurs, n'a que ce qu'il mérite ?... Oui, oui, ne proteste pas !... Quand on est vraiment généreux, on oblige les gens sans conditions... Je paie à l'échéance, qu'est-ce qu'il veut de plus ?... Mais je me donne à qui j'aime !... à toi, mon premier, mon unique amour !... Ah ! va, crois-moi, ne laisse point se perdre l'inappréciable trésor de nos belles années... Notre amour, il n'y a que cela de vrai... Je ne connais rien d'autre... Roland !... Tu as donc oublié nos extases ?... ces minutes divines où mes baisers te rendaient si heureux que tu aurais voulu mourir, me disais-tu... Roland !... Je suis là... contre toi... Je t'aime !... Oh ! que je t'aime !... Et tu m'abandonnerais !... Tu sacrifierais nos ivresses à je ne sais quelle chimère d'honneur...

Les bras admirables resserraient leur troublante étreinte, la bouche de fleur voluptueuse cherchait les lèvres du jeune homme...

Grisé par l'enivrant parfum de ce corps superbe qu'il sentait palpiter sur sa poitrine, et dont il connaissait trop bien l'irrésistible séduction, Roland, comprenant qu'il mollissait, tenta de se dégager :

— Giselle, n'essayez pas de me retenir... Je me suis juré...

Elle eut un joli rire, très doux, infiniment musical, — vrai rire de sirène amoureuse :

— De me fuir, n'est-ce pas ?... Et tu t'imagines que je permettrai cela ?... Une félonie, Monsieur, ni plus ni moins !... Rappelle-toi tes serments... Tu es à moi : je te garde... maintenant et toujours... Fou que tu es !... La vie est si courte !... Tu sais bien : « Nous n'avons qu'un jour à passer sur la terre... » Aimons-nous, Roland ! aimons-nous !...

Comment résister ?... Tout homme eût succombé...

La tête perdue, les artères en feu, Roland donna un regret mélancolique à la fragilité des résolutions humaines, et, non sans concevoir qu'il soudait ainsi un nouvel anneau à la chaîne sournoisement dissimulée sous les fleurs, s'abandonna une fois de plus aux bras de la magicienne qui lui versait l'ivresse... et une seconde d'oubli...

XIII

Les Suites de la Faute

Le mariage de mademoiselle de Noyans avec le comte de Homberg fut célébré en grande pompe, à Sainte-Clotilde, au mois de juillet suivant.

A la grande surprise du monde, le marquis de Brionne se dispensa d'assister à la cérémonie unissant son amie d'enfance avec l'explorateur célèbre qui, d'autre part, était un peu son parent. Les importantes restaurations effectuées à son château le retenaient en Picardie...

Ces restaurations s'opéraient sous la direction de Maurice Armagnac, avec qui M. de Brionne avait sympathisé tout de suite; commencées au début de l'été, elles ne devaient s'achever qu'à l'automne, et, constituant un valable prétexte à l'absence du marquis, séparaient non moins réellement Françoise de l'homme qui était devenu le maître de sa vie.

Très peu de temps après la minute d'abandon qui avait fait de cette enfant la maîtresse du jeune homme, Maurice était allé rejoindre M. de Brionne au château du cap Hornu, et tandis que Roland, essayant consciencieusement de secouer ce poids lourd et triste qu'il portait en lui, s'adonnait corps et âme à ses occupations de propriétaire, tandis que la nouvelle comtesse de Homberg voyageait en Hollande avec son mari, Françoise attendait, en une angoisse obscure, la forme de son destin...

Celui-ci, maintenant, dépendait de Maurice. Or, elle le voyait à peine. Bien que la distance de Paris à Saint-Valéry-sur-Somme ne soit guère considérable, l'architecte, par raison d'économie, ne venait pas souvent, et les mois d'été s'écoulèrent sans amener plus de deux ou trois réunions avec la petite créature que subjuguait son impérieux amour.

Elevée comme elle l'avait été, en d'intransigeantes idées sur l'honnêteté et l'honneur d'une femme, Françoise ne pouvait pas ne point éprouver de remords de sa chute. Elle en ressentait donc, et de très cuisants, augmentés de cette sensation de déchéance qui est le plus cruel châtiment des natures de cette sorte, fines inconcevablement, et qui ont besoin de netteté, de limpidité morale, comme on a besoin de propreté physique.

(A suivre).

504e JOUR DE GUERRE

Communiqués officiels français

Du 19 Décembre (15 h.)

Faible activité des deux artilleries au cours de la nuit.

Dans la REGION DE VAUQUOIS, lutte de mines à notre avantage.

Le bombardement des ouvrages et des cantonnements ennemis dans le SECTEUR D'APREMONT, au sud-est de Saint-Mihiel, s'est poursuivi très avant dans la soirée; il a donné d'excellents résultats.

Dans la nuit du 17 au 18, une escadrille de quatre avions a exécuté une nouvelle opération de bombardement sur la GARE DE METZ-SABLONS. Une quarantaine d'obus ont été lancés sur les bâtiments et les dépendances de la gare.

Du 19 Décembre (23 h.)

La journée a été marquée par une activité intense de notre artillerie sur de nombreux points du front.

En BELGIQUE, nos batteries, de concert avec l'artillerie britannique, ont très violemment bombardé les tranchées allemandes, d'où partait une émission de gaz suffocants dirigés vers le front anglais.

A l'est d'YPRES, aucune attaque d'infanterie ne s'est produite.

Des avions ennemis ont survolé ce matin la région de POPERINGHE et ont jeté une dizaine de bombes. Une femme a été tuée, une femme et deux enfants ont été blessés.

En ARTOIS, notre artillerie a dispersé des travailleurs ennemis dans le secteur de Thélus, au nord d'Arras. L'ennemi a lancé une centaine de projectiles sur Arras.

Entre SOMME et OISE, nos engins de tranchée ont détruit un ouvrage allemand dans la région de Danbourt.

Entre SOISSONS et REIMS, notre artillerie a pris à partie les lance-bombes et les batteries de l'ennemi repérées à l'est de Berry-au-Bac.

En CHAMPAGNE, un tir d'artillerie lourde dirigé sur les premières lignes ennemies au sud de Sainte-Marie à Py a donné d'excellents résultats.

Dans la région de SAINT-MIHIEL, quelques tirs heureux sur Chauvoncourt ont amené une riposte de l'artillerie ennemie qui a été arrêtée net par notre feu.

Dans la nuit du 18 au 19 décembre, une de nos escadrilles, composée de sept avions de bombardement, a lancé sur la gare de Metz Sablons 51 obus de 90 et 2 obus de 155. Un de nos appareils, arrêté par une panne de moteur, a pu atterrir sans incident dans nos lignes, près de Dieulouard, au sud de Pont-à-Mousson.

ARMÉE D'ORIENT

Rien à ajouter au précédent communiqué.

CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES

Lutte d'artillerie assez vive au cours de la journée du 18

Communiqué russe

Pétrograd, 19 décembre.

Front occidental

Au nord du lac MIADZIEL, une colonne ennemie arrivée imprudemment dans la zone de notre feu d'artillerie a été dispersée après avoir subi de grosses pertes.

Le 17 décembre, vers dix heures du soir, l'ennemi a engagé deux fois une offensive contre la gare de PONTCHEREVITCHI, mais il a été repoussé par notre feu.

Front du Caucase

Les chefs des villages kurdes environnant SOUDJBOULAG ont fait leur soumission en Perse, près du village Koutchlek, entre Téhéran et Hamadan.

Nous avons repoussé une offensive de forces considérables de l'ennemi.

Communiqué italien

Rome, 19 décembre.

Une tempête de neige règne sur la montagne. Dans la plaine, la pluie et le brouillard entravent les opérations; cependant, l'activité de nos troupes ne se ralentit pas.

Sur les pentes septentrionales du mont SAN MICHELE, nos détachements d'infanterie ont entouré un retranchement ennemi dont un saillant pénétrait dans nos lignes. Ils ont fait irruption dans la position et s'en sont emparés. Nous avons fait 115 prisonniers, dont 2 officiers.

Communiqué belge

Le Havre, 19 décembre.

Après une nuit calme, l'artillerie allemande a été très active au cours de la journée du 19 décembre, surtout devant la partie centrale du front belge.

Plus au sud, une lutte à coups de bombes a été entreprise et a tourné à notre avantage.

Les batteries belges ont bombardé avec efficacité Nessen, Clercken, Lughem; détruit un train à voie étroite à Leke, et un convoi à Kitte.

NOTES OFFICIELLES

Une Armée coloniale

Les indigènes des Colonies françaises pourront s'engager pour la durée de la guerre

Paris, 19 décembre. — Un décret paraîtra demain autorisant les indigènes de l'Indochine française, de Madagascar, de l'Afrique équatoriale française, de la Côte des Somalis, de la Nouvelle-Calédonie et des établissements français de l'Océanie qui ne sont pas sous les drapeaux et qui appartiennent aux populations désignées par le gouverneur général ou le gouverneur à contracter à partir de l'âge de dix-huit ans un engagement pour la durée de la guerre dans un corps de troupe déterminé par le ministre de la guerre.

Les indigènes engagés pour la durée de la guerre sont, en principe, appelés à servir hors du territoire de leur colonie ou de leur groupe de colonies d'origine.

Les Congés du Nouvel An

Paris, 19 décembre. — Le ministre de l'instruction publique a décidé qu'un jour de congé supplémentaire serait ajouté aux congés réguliers du Nouvel An dans les lycées, collèges, cours secondaires, écoles normales et écoles primaires supérieures.

Dans les établissements où la sortie devait s'effectuer le vendredi soir 24 décembre, elle aura lieu un jour plus tôt pour que les fêtes de Noël puissent se passer en famille. Le ministre a voulu répondre au désir exprimé par de nombreuses familles éprouvées par la guerre. Beaucoup de soldats permissionnaires viendront passer quelques heures auprès des leurs, les jeunes gens de la classe 1917 seront prochainement appelés sous les drapeaux, et il est trop naturel, en raison surtout de la difficulté des communications, de donner aux élèves que la vie scolaire éloigne de leurs parents la facilité de se trouver à temps aux côtés de leur père ou de leurs frères revenus pour un moment du front des armées.

Les Cartes postales militaires

Paris, 19 décembre. — Un décret à l'« Officiel » porte la réduction de 25 centimes à 15 centimes du prix de vente de la douzaine de cartes postales militaires employées par le public pour la correspondance avec les militaires et marins en campagne.

Allocations aux Familles françaises à l'Etranger

Paris, 19 décembre. — Dès le 7 août 1914, le ministre des affaires étrangères a télégraphié aux représentants de la France à l'étranger que d'après la loi du 5 août 1914, nos consuls pouvaient accorder pour la durée de la guerre aux familles des militaires mobilisés l'allocation de 1 fr. 25, avec majoration de 50 centimes par enfant de moins de seize ans.

Ultérieurement, par télégrammes ou par lettres, suivant les circonstances, le département des affaires étrangères a donné à ses agents des instructions sur l'application de la loi du 5 août 1914 et du décret du 14 du même mois.

Professeurs Femmes dans les Lycées de Garçons

Paris, 19 décembre. — Le nombre des professeurs et déléguées femmes employées dans les lycées et collèges était, fin novembre, de 104 dans les lycées de garçons, 203 dans les collèges de garçons. Très peu enseignent le latin : cinq dans les lycées, et neuf dans les collèges.

Entrée de Blé en franchise

Paris, 19 décembre. — Un décret du ministre des affaires étrangères autorise l'entrée en franchise pendant une période de six mois, d'une quantité de 40,000 quintaux de blé d'origine et de provenance de la zone française et de l'empire chérifien.

Les Retraites pour la Vieillesse

Paris, 19 décembre. — La loi étendant aux agents des administrations publiques départementales, communales et coloniales, aux agents des établissements publics et de certains établissements d'utilité publique et à leur conjoint le bénéfice de la loi du 27 mars 1911, relative à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, paraîtra lundi à l'*Officiel*.

La Sécurité des Cheminots

Paris, 19 décembre. — Le ministre du travail publie à l'*Officiel* un décret portant règlement d'administration publique au sujet des mesures à prendre pour assurer la sécurité des travailleurs sur les voies ferrées des établissements visés par l'article 65 du livre II du Code du travail et de la prévoyance sociale.

Les Journaux de Paris DE CE MATIN

LA MORT DE M. EDOUARD VAILLANT

La **Libre Parole** :

La mort d'Edouard Vaillant provoque à juste titre les regrets et l'affliction de ses amis politiques. Avec la disparition de l'ancien compagnon de Blanqui, c'est une époque de l'histoire de leur parti que les socialistes français voient s'achever. Ainsi déjà leurs camarades allemands avaient ressenti et avoué cette impression aux funérailles d'Auguste Bebel. A vrai dire, pas plus en France qu'en Allemagne, le niveau intellectuel et moral du socialisme ne tend à s'élever. De Bebel à Liebknecht, à Sudekum et Scheidemann, on tombe aussi brusquement que de Jaurès et Vaillant à Renaudel et Compère-Morel.

Dans l'Europe qui se dissout pour se reconstituer sur les bases du nationalisme triomphant, les temps sont durs à l'idéologie socialiste, et les événements semblent prendre plaisir à précipiter la décadence d'un parti naguère encore puissant et audacieux.

La **Guerre Sociale** (Gustave Hervé) :

La défaite vint et la capitulation. Les communards ne voulurent pas accepter la honte du traité de Francfort. Ils se barricadèrent dans Paris pour empêcher les Prussiens victorieux de venir y parader et, dans un accès de rage, ils se soulevèrent autour du drapeau rouge contre ceux qu'ils appelaient en leur rude langage les capitulards.

Pour les mater, il fallut que Bismarck relâchât 150,000 prisonniers de Sedan et de Metz qui, ignorant les origines patriotiques du grand mouvement parisien, noyèrent dans le sang l'insurrection, et c'est par miracle que Vaillant échappa aux balles versaillaises.

Comprenez-vous enfin, ô patriotes de tous les partis, pourquoi, mardi, le drapeau tricolore de Valmy comme le drapeau rouge de la Commune, auront les mêmes titres à flotter, la hampe haute, devant le cercueil d'Edouard Vaillant?

***

DE L'ORGANISATION

Le **Gaulois** (Charles Chenu) :

Une des forces de l'Allemand consiste à s'installer où qu'il arrive comme s'il devait y passer la vie. Alors s'inspirer de cet exemple pour s'organiser au cantonnement en vue d'un séjour prolongé, laisser à chaque unité autant qu'on peut ses locaux, n'en pas permettre à d'autres l'occupation pendant le séjour aux tranchées, profiter de l'absence pour le nettoyage et la désinfection, le renouvellement de la paille de couchage, la préparation des braseros, l'approvisionnement d'eau, la constitution d'une petite lingerie, etc. Imaginez ce que serait la joie de nos bonshommes si, à l'arrivée, ils trouvaient en abondance de l'eau chaude, les braseros allumés et du linge de rechange.

***

LES GAZ ASPHYXIANTS

Le **Rappel** :

Nous riposterons aux gaz asphyxiants par les gaz asphyxiants, n'est-ce pas? Si l'on est d'accord sur les principes, il faut passer à l'application, et nous nous garderons bien d'insister à cet égard, car il s'agit des secrets de la défense du pays. Mais ce qui est indispensable, c'est que tous nos ministres de la défense nationale soient d'accord sur l'entente. Entre leurs éminences, pas de doute; mais nos éminences ont des bureaux, il y a des bureaux rue de Grenelle, il y a d'autres bureaux rue Saint-Dominique et ailleurs. Ces bureaux sont bien d'accord eux aussi, n'est-ce pas? Le public ne comprendrait pas qu'ils fussent séparés par des cloisons étanches, comme disait naguère M. Painlevé, maître des inventions.

***

CRITIQUE ET INDULGENCE

Le **Figaro** (Alfred Capus) :

M. Clémenceau fait, dans l'« Homme enchaîné », une remarque amère et vigoureuse sur les flagorneurs du pouvoir.

Certes, il n'y a pas d'espèce plus médiocre que les courtisans, sous quelque régime que ce soit. La République n'a pas échappé à cette plaie, sur laquelle, chaque matin, M. Clémenceau passe le fer rouge. Mais je me permets de poser à notre éminent confrère la question suivante : « Est-ce que, surtout à l'heure où nous sommes, la critique rude et systématique n'a pas la même puissance de dissolution que l'excessive indulgence et que l'imbécile soumission à des organisations d'inertie? »

LA PETITE GIRONDE

DÉPÊCHES DE LA NUIT

En Grèce

Les Désirs allemands

Athènes, 19 décembre. — **Il n'est bruit ici que des grands efforts faits par les agents du kaiser pour exercer sur le gouvernement grec une pression en vue d'obtenir à bref délai le libre accès de ses troupes sur le territoire hellénique.**

CONFERENCE DU MINISTRE DE TURQUIE ET DE M. SKOULOUDIS

Athènes, 19 décembre. — Ghalib-Bey, ministre de Turquie à Athènes, a eu hier une longue conférence avec M. Skouloudis, président du conseil.

LA FETE DU TSAR

Athènes, 19 décembre. — Aujourd'hui, à l'occasion de la fête de l'empereur Nicolas de Russie, un « Te Deum » a été célébré à midi, à l'église russe, en présence du ministre de Russie et de tout le personnel de la légation.

On remarquait dans l'assistance : le prince héritier, l'aide de camp du roi, le président du Conseil, M. Skouloudis; les ministres de l'Entente à Athènes et de nombreuses personnalités du monde politique et des lettres.

Le roi Constantin, indisposé, n'a pu y assister.

Les élections se poursuivent dans le calme.

En Serbie

LES TROUPES SERBES EN CONTACT AVEC LES TROUPES ITALIENNES

Rome, 19 novembre. — Le contact entre les troupes serbes et italiennes est déjà établi à travers les montagnes albanaises. Un sentiment de parfaite fraternité lie les deux armées alliées.

ATROCITES TERRIFIANTES

Scutari, 19 décembre. — Pendant la retraite de l'armée serbe, les Autrichiens et les Bulgares ont armé les musulmans qu'ils ont rencontrés dans les nouvelles provinces et les ont excités contre la population paisible. Il s'ensuivit de nombreux massacres, des excès de toutes sortes et des cruautés sans précédent. Les crimes commis sont terrifiants; on peut facilement les imaginer si on se rappelle les méfaits et les crimes commis par les bandes bulgares dans la nouvelle Serbie avant et pendant la guerre.

LE ROI PIERRE N'IRAIT PAS A ROME

La « Tribuna » dit, à propos du bruit d'après lequel le roi de Serbie viendrait à Rome, que la légation de Serbie n'a reçu aucune communication à ce sujet de son gouvernement.

En Bulgarie

EVIDEMMENT !

Genève, 19 décembre. — Un membre du gouvernement bulgare a déclaré au correspondant de la « Vossische Zeitung » que dans les premiers jours de 1916 les alliés seront repoussés de Salonique et de Gallipoli et que l'action contre le canal de Suez et en Mésopotamie sera entrée dans sa phase décisive.

REVIREMENT

Genève, 19 décembre. — Une dépêche de Sofia annonce que M. Radoslavof a reçu le chef du parti agrarien qui était considéré comme russophile. Celui-ci aurait déclaré qu'en présence des conquêtes faites par l'armée bulgare, le parti agrarien acceptait loyalement les obligations de la guerre.

En Turquie

Les Merveilles de la Kultur

Bâle, 19 décembre. — Un grand nombre de professeurs de toutes les régions de l'empire allemand vont partir pour la Turquie pour entrer au service du gouvernement ottoman. Il s'agit de répandre en Turquie l'usage de la langue allemande. Les contrats de ces professeurs seront signés pour une durée de trois ans.

Le journal berlinois déclare que les touristes allemands devront faire désormais profiter la Turquie des centaines de millions de marks qu'ils allaient dépenser autrefois dans les autres pays.

Aux Etats-Unis

La Seconde Note à l'Autriche

New-York, 19 décembre. — Le correspondant de l'Associated Press à Washington annonce que la seconde Note sera vraisemblablement envoyée lundi et qu'elle attirera particulièrement l'attention sur le communiqué de l'amirauté autrichienne.

Elle renouvellera les demandes américaines basées sur les faits admis par le communiqué. Quoique aucune limite de temps ne soit fixée, l'Autriche devra décider rapidement si les relations doivent être rompues.

La Note ne cède à aucune des demandes primitives, mais elle précise les circonstances motivant les réclamations américaines, sans cependant entrer dans la discussion des détails.

Le gouvernement américain donne les renseignements que l'Autriche est en droit de demander. La Note discuterait longuement la prétention de l'Autriche que les faits, même s'ils sont tels qu'ils ont été présentés par les Etats-Unis, ne justifient pas le blâme du commandant du submersible.

Le Complot du Canal de Wellend

New-York, 19 décembre. — Le défenseur des Allemands Koenig et Leyendecker a formulé une protestation contre le chiffre élevé de la caution exigée; mais le parquet a répondu que la caution n'était pas exagérée, car les personnes qui soutiennent les accusés sont en mesure de trouver n'importe quelle somme. *(Sic.)*

Le magistrat s'est associé à cet avis en faisant remarquer que le gouvernement dépensait d'importantes sommes d'argent pour empêcher des actes de cette nature.

Les agents de la Sûreté disent que Schleindl a avoué avoir obtenu un renseignement au sujet des embarquements de munitions, et des documents privés de la National City Bank, où il était employé.

Lorsque Schleindl a été arrêté, il avait sur lui un télégramme relatif à l'embarquement de deux millions de fusils destinés aux alliés. Schleindl a déclaré qu'il était réserviste dans l'armée allemande.

Le Mariage du Président Wilson

Washington, 19 décembre. — Le mariage du président Wilson avec Mme Galt ayant eu lieu, selon le désir de M. Wilson, en évitant les formalités d'une cérémonie officielle d'Etat, il n'y a pas eu de cadeaux officiels ni du Congrès, ni des fonctionnaires du gouvernement, ni du corps diplomatique.

Le président a refusé d'indiquer le lieu où les nouveaux époux allaient se retirer pour quelques jours, mais il a exprimé son désir de rester en contact téléphonique avec le gouvernement, en raison des relations diplomatiques tendues avec l'Autriche.

Sur Mer

Des Rescapés du « Djurjura » arrivent à Marseille

Marseille, 19 décembre. — Le paquebot « Néra », des Messageries Maritimes, est arrivé cette après-midi à quinze heures, dans notre port, venant de Salonique et de Malte et ayant à bord, parmi les passagers, l'équipage du vapeur « Djurjura », de la Compagnie de navigation mixte, coulé dans la nuit du 14 au 15 par un vapeur anglais au large de Malte.

L'Amitié des Neutres

UNE CONCENTRATION francophile EN ESPAGNE

Madrid, 19 décembre. — La discorde est dans le camp des jaimistes, à la suite de la publication par le comte de Melgor, qui fut secrétaire de don Carlos et précepteur de don Jaime, de son livre en faveur des alliés intitulé : « La réparation. » (El desagravio).

Le livre du comte de Melgor met en évidence les divergences du parti jaimiste sur des questions fondamentales et sur l'attitude du parti devant la guerre européenne.

Si certains chefs jaimistes, comme M. Vasquez de Mello, sont germanophiles déclarés, il n'en est pas de même de plusieurs autres, et notamment du comte de Melgor. Celui-ci écrit dans son ouvrage que les catholiques ne sauraient voir sans appréhension l'alliance contre nature entre des puissances chrétiennes et le sultan de Turquie.

Don Francisco Melgor envisage aussi, non sans appréhension, les sombres perspectives qu'ouvrirait à la papauté l'éventualité d'une victoire du kaiser, qu'il considère comme le plus grand ennemi du Saint-Siège.

Mais l'écrivain jaimiste se déclare absolument convaincu, en s'appuyant sur de solides arguments, de la défaite finale des puissances centrales.

M. Vasquez de Mello a allégué contre le livre du comte de Melgor que l'auteur ne s'est inspiré que de vues et de raisons personnelles. Quoi qu'il en soit, le parti légitimiste est coupé en deux.

M. Vasquez de Mello et ses amis MM. Senante (intégriste), Bahia (du groupe de la défense sociale), etc., envisagent publiquement le choix d'un nouveau prétendant. Ils accepteraient comme chef M. Maura, l'ancien leader conservateur, si celui-ci voulait adopter leur programme. M. Maura a, en effet, annoncé officiellement son intention de former un nouveau parti conservateur ultramontain en dehors des libéraux-conservateurs de M. Dato, qui ne se montrent nullement disposés à se rallier aux mauristes, dont ils ont dû, étant au pouvoir, subir les attaques.

Si l'on tient compte des divisions intestines des groupes d'extrême droite et d'extrême gauche, on a l'impression en Espagne d'une concentration des partis et groupes modérés à tendances libérales et favorables aux alliés de la Quadruple-Entente, partis et groupes qui obéissent à la direction de MM. Dato, Besada, Romanones, Garcia Prieto et Melquiades Alvarez.

LA MANIFESTATION pour les Alliés EN PORTUGAL

Lisbonne, 19 décembre. — Le banquet d'hier, qui a réuni au théâtre Sao-Carlos 472 convives, représentant l'élite de la société républicaine portugaise, et parmi lesquels plus de cent officiers des armées de terre et de mer, a été une imposante manifestation des sentiments de la nation portugaise à l'égard des alliés.

M. Affonso Costa, président du conseil, et plusieurs ministres, ainsi que les représentants des nations alliées, étaient présents. Celles-ci ont été acclamées frénétiquement.

Le sénateur Magalhaes Lima, dans un discours vibrant, montra que la cause du Portugal se confond avec celle de l'Angleterre et de la France, et il a fait appel à l'union de tous les Portugais pour faire revivre la gloire de leurs aïeux.

Le capitaine de frégate Leotte do Rego, commandant la division navale, a fait l'apologie des marines alliées.

Le lieutenant-colonel Ortigao Perez a dit l'ardeur de tous les soldats portugais pour sauvegarder l'indépendance de la patrie.

Des représentants des lettres, des arts et de la presse ont glorifié spécialement l'affection fraternelle qui unit le Portugal à la France et ont réclamé fièrement pour les petites nations le droit à la vie et le droit au sacrifice.

Le député Alexandre Braga a fait l'historique du rôle du Portugal dans le conflit. Le grand tribunal a affirmé, aux applaudissements enthousiastes de l'assistance, que les nations alliées peuvent attendre des Portugais des sacrifices de tout ordre et les adjurant d'accepter leur concours ou de faire connaître solennellement au monde les considérations puissantes pour lesquelles elles jugent plus utile à leur cause de laisser inactifs ces serviteurs passionnés de la liberté et du droit.

Au Paraguay

Assomption, 19 décembre. — M. Cecilio Baez, juge à la Cour suprême, ancien Président de la République, et à diverses reprises ministre des affaires étrangères, a donné au Gimnasic Paraguayo une conférence qui avait pour thème « la civilisation européenne et l'idéal anglo-latin ».

Le conférencier a affirmé dans son discours la nécessité de la victoire des alliés et sa confiance en leur succès. Il a été, à diverses reprises, frénétiquement applaudi.

Le Congrès socialiste

La Reprise des Relations internationales

Paris, 19 décembre. — Le Congrès de la Fédération de la Seine du parti socialiste — S. F. I. O. — a tenu dans la grande salle de réunion de la C. G. T. sa deuxième séance, préface du Congrès national.

La première réunion du Congrès, qui a eu lieu il y a quinze jours, avait été des plus mouvementées. Plusieurs délégués appartenant à la minorité et favorable à la motion de M. Bourderon, membre du parti qui assista au Congrès pacifiste de Zimmerwald, prirent violemment à partie plusieurs militants. Il ne fallut rien moins que l'intervention de M. Sembat, ministre des travaux publics, pour ramener le calme.

La séance du matin a été présidée par M. Aubriot, député, qui a exprimé la douleur ressentie par tous les socialistes à la nouvelle de la mort du doyen du parti, M. Edouard Vaillant. Une Adresse a été votée à la famille de M. Vaillant.

Puis M. Bourderon, l'un des deux socialistes français qui s'étaient rendus sans mandat à la conférence de Zimmerwald, réclame un blâme contre le groupe parlementaire socialiste et la commission administrative du parti socialiste. Il réclame, en outre, le retrait des ministres socialistes et le refus des crédits.

Après diverses interventions, MM. Jean Longuet, député de la Seine, et Paul Louis déposent une motion, au nom d'une partie de la commission dont M. Jean Longuet est rapporteur, concluant « à la reprise des rapports internationaux entre les socialistes, avec certaines garanties. »

MM. Renaudel, député, et Fiancette, conseiller municipal, présentent une autre motion tendant à ajourner la reprise des rapports internationaux jusqu'au moment où la minorité socialiste allemande aura fait la scission complète avec la sozial-demokratie.

Le Départ de French

Un Message d'Adieu à ses Troupes

Londres, 19 décembre. — Au moment d'abandonner le commandement de l'armée britannique en France, je désire exprimer aux officiers, sous-officiers et soldats avec qui j'ai été si étroitement associé pendant ces derniers seize mois, le chagrin profond de les quitter avant que la campagne que nous faisions ensemble depuis si longtemps ait été terminée victorieusement. J'ai cependant la conviction la plus absolue que le couronnement victorieux de leurs splendides et héroïques efforts n'est pas éloigné, et je suivrai leurs progrès vers l'atteinte du but final avec un intérêt passionné et l'espoir le plus confiant.

Les succès obtenus jusqu'à présent sont dus au courage indomptable, à la ténacité acharnée ne connaissant pas de défaite et à la bravoure héroïque si fréquemment prouvée par les soldats de l'armée splendide, dont ce sera la fierté et la gloire de ma vie d'avoir dirigé pendant seize mois les combats incessants. Les réguliers et les territoriaux de l'ancienne et de la nouvelle armées ont montré également leurs splendides qualités.

Du plus profond de mon cœur, je les en remercie. Au triste moment du départ, ma pensée va à ceux que leurs blessures ont rendus infirmes pour la vie; elle se porte avec tristesse sur la grande et glorieuse troupe de mes chers camarades qui ont bravement fait le plus grand sacrifice en donnant leur vie pour la patrie. Disant adieu à l'armée britannique en France, je lui demande de nouveau d'accepter l'expression la plus profonde de ma gratitude et de ma reconnaissance émue, ainsi que mes meilleurs souhaits pour le glorieux avenir que je sais lui être assuré.

Paris, 19 décembre. — Le maréchal French est arrivé ce soir à Paris. Il sera reçu demain après-midi, à quatre heures trente, par le Président de la République.

NOUVELLES DIVERSES

Un Fusilier marin s'était fait nommer Médecin auxiliaire

Paris, 19 décembre. — Après avoir servi dans les équipages de la flotte, le sieur X... devint représentant de commerce dans l'Hérault. Lors de la déclaration de guerre, il fut incorporé comme infirmier au 2e régiment de fusiliers marins. Pour maladie, il fut évacué à la fin de 1914 et fut hospitalisé au dépôt du Grand-Palais.

Là, X... se demanda comment il s'y prendrait pour ne pas repartir au front. Comme il ne manque pas d'audace et que les scrupules le gênent peu, il imagina de se faire nommer médecin auxiliaire dans la marine, bien que jamais il n'eût fait d'études médicales. Le fusilier se fit confectionner un certificat portant l'en-tête de la Faculté de médecine de Montpellier, attestant qu'il était titulaire de quatorze inscriptions. Il l'envoya au ministère de la marine.

Il obtint sa nomination de médecin auxiliaire de 2e classe, et très habilement se fit restituer le faux certificat, qu'il déchira.

On l'affecta à l'hôpital de Rochefort, où il eut exclusivement des pansements à faire, car le médecin principal s'était aperçu de l'ignorance de son aide.

Les soupçons qu'on avait eus d'une fraude possible se confirmèrent, et on demanda à nouveau à X... de produire son certificat de scolarité. Il en remit un, mais cette fois, la pièce, au lieu de quatorze inscriptions de médecine, n'en mentionnait plus que douze et portait le sceau de « l'Académie de l'Hérault », qui n'existe pas.

Cette fois, le faux était patent. On arrêta le coupable, qui a comparu devant le conseil de guerre. L'accusé a tout avoué, mais il a refusé de dire comment les faux certificats qu'il a produits avaient été confectionnés, par qui ils ont été imprimés et quels sont ses complices. Il a été condamné à cinq ans de réclusion et à la dégradation militaire.

Explosion d'un Gazomètre

Grenoble, 19 décembre. — Ce matin, une détonation effrayait le quartier du Pont-du-Drac, et elle était causée par l'explosion du gazomètre des usines Bouchayer et Viallet, à Grenoble.

Samedi soir, on avait vidé le gazomètre pour nettoyer les conduites. Un ouvrier nettoyait, ce matin, le laveur du gazomètre en grattant la fonte avec une clé de fer. Celle-ci fit jaillir une étincelle, communiquant ainsi le feu au gaz qui séjournait encore dans le laveur. L'homme a été gravement brûlé au visage. Le gaz allumé mit le feu à ce qui restait de gaz dans le gazomètre. La calotte de la cloche du gazomètre fut projetée par morceaux à plus de trente mètres, brisant des vitrés et des toitures. Deux ouvriers furent blessés assez grièvement et deux autres légèrement.

Mort d'un Député

Lons-le-Saunier, 19 décembre. — Le docteur Edmond Chapuis, député du Jura, est mort aujourd'hui, à Lons-le-Saunier, sa ville natale. Le docteur Chapuis faisait partie de la Chambre depuis le 6 mai 1906. Il appartenait au groupe du parti républicain radical et radical-socialiste.

Les Accidents de Chemins de Fer en Temps de Guerre

Paris, 19 décembre. — Les Compagnies de chemins de fer sont-elles, en matière de transport des voyageurs, complètement exonérées de toute responsabilité pendant la durée de la guerre? Cette question de droit, si grosse de conséquences, a été plaidée à la quatrième chambre du tribunal de la Seine, présidée par M. Eugène Dreyfus.

Le 9 décembre 1914, M. et Mme Binard sont allés voir à Hesdin (Pas-de-Calais), leur fils blessé. En revenant, le train qui les transportait fut tamponné près de Longueau. Ils furent blessés dans la collision.

Ayant intenté une action en dommages-intérêts contre la Compagnie du Nord, celle-ci répond qu'elle n'est plus responsable, car, depuis la mobilisation, les chemins de fer sont passés sous l'administration exclusive du ministre de la guerre. En conséquence, il faut porter l'action devant les tribunaux administratifs, car la juridiction civile est incompétente.

Le jugement sera rendu ultérieurement.

Pour les Blessés algériens

Paris, 19 décembre. — Cette après-midi, l'« Algérienne », société de visites et de secours aux blessés africains, tenait rue Cadet sa réunion annuelle. M. Viviani, ministre de la justice, avait accepté la présidence de cette réunion, à laquelle le Président de la République assistait. Toute la colonie algérienne de Paris avait répondu à l'appel des organisateurs. Les soldats algériens et tunisiens pensionnaires des ambulances organisées par l'« Algérienne », assistaient nombreux à la réunion.

MM. Collin, sénateur, et Broussais, député d'Alger, prirent la parole et en termes émus narrèrent les récits des faits héroïques des soldats algériens, ainsi que les résultats merveilleux obtenus par ceux qui fondèrent et firent vivre cette œuvre de solidarité franco-algérienne qui, sans aucune subvention officielle, soigne et réconforte les nombreux blessés évacués du front sur les installations sanitaires.

M. Viviani, ministre de la justice, prononça, avant de lever la séance, une allocution qui fut très applaudie.

Pour résoudre la Question des Loyers

Paris, 19 décembre. — L'Association des locataires de Paris et des départements vient d'adopter un ordre du jour demandant le vote d'une loi dont les principales dispositions seraient les suivantes :

Le loyer à payer serait proportionné pour les commerçants au chiffre d'affaires de la moyenne des trois années précédant la guerre. En ce qui concerne les revenus hypothécaires sur immeubles, les deux tiers des intérêts seulement seraient payés. Pour faciliter les opérations, les propriétaires fourniraient des états trimestriels des locations certifiés sincères et véritables.

La loi à élaborer devrait déclarer : que tous ceux qui sciemment auront fraudé seront punis d'une amende s'élevant à dix fois le montant de la fraude. En cas de récidive, à la confiscation de leurs biens et à la prison. Les complices seraient passibles des mêmes peines.

Au Canada

Une Aide précieuse

Londres, 19 décembre. — Le correspondant à Toronto du « Times » mande à ce journal :

« Nous avons maintenant 200,000 hommes à l'entraînement en Angleterre ou sur le continent. Dans quelques mois nous aurons une armée de 250,000 hommes. Le premier ministre m'a dit récemment que depuis le mois de mars dernier 2,000 soldats partaient chaque semaine du Canada pour la Grande-Bretagne. Il y a tout lieu de penser que quand nous aurons amené les forces canadiennes au chiffre total de 250,000 hommes, le gouvernement demandera 100,000 hommes de plus. Même la perspective d'avoir à lever et à équiper une armée de 500,000 hommes n'épouvante pas le pays. Il y a maintenant plus d'officiers qui s'entraînent qu'à aucune époque depuis le début de la guerre.

» Dans les nouveaux régiments il y a 40 à 70 % de Canadiens indigènes. On y rencontre beaucoup de jeunes gens occupant de belles situations sociales. En qualité, les nouveaux régiments égaleront les meilleurs que nous ayons déjà envoyés. Ils ne se font pas d'illusion, ils savent à quel ennemi ils auront à faire face. Mais ils partent avec un gai courage et sont tout prêts à se soumettre au devoir et aux sacrifices. »

En Italie

Séance grandiose au Sénat

Rome, 19 décembre. — Le général Morra, interprétant les sentiments du Sénat, exprime ses souhaits au gouvernement et à l'armée qui, conduite par Cadorna, atteindra la victoire, ainsi qu'à la marine dont l'abnégation admirable sera couronnée par le plus grand succès. Il adresse aussi ses souhaits au roi et aux princes, qui combattent tous de leur côté; aux reines et à la duchesse d'Aoste, qui se sont consacrées à des œuvres de pitié. (Applaudissements prolongés. Cris de : « Vive l'Italie! Vive le roi! »)

Le président, M. Manfredi, prend la parole. Les ministres et les sénateurs se lève. Le président dit :

« Devant la garnde et majestueuse image de la patrie armée pour sa défense, pour son droit, toute autre chose disparaît. Il ne reste que l'apostolat du sacrifice. (Applaudissements unanimes.) J'exprime le vœu de pouvoir annoncer au Sénat que les destinées de l'Italie sont accomplies. Je remercie Dieu d'avoir pu déjà voir les prodiges de nos armées conduites sur la route de la victoire contre l'ancien oppresseur. Rendant hommage à nos glorieux morts j'envoie mes souhaits reconnaissants à l'armée et à la marine. Vive le roi! » (Applaudissements prolongés. Cris de : « Vive le roi! »)

Le Sénat s'ajourne ensuite *sine die*.

L'Etna en activité

Catane, 19 décembre. — Hier, dans l'après-midi, on a aperçu sur la cime de l'Etna, déjà recouvert de neige, un très haut panache de fumée blanchâtre qui a diminué à mesure que le jour tombait. L'éruption, d'après le directeur de l'Observatoire royal, est partie non du cratère central proprement dit, mais de la bouche adjacente située au nord-est et qui s'est formée le 27 mai 1911.

Plus tard, le volcan s'est montré calme. La fumée a fait fondre la neige en quelques endroits de la cime de l'Etna.

Fournisseurs de l'Armée et Intendants arrêtés

Rome, 19 décembre. — On peut dire qu'il ne se passe pas de jour sans que des journaux italiens n'aient à enregistrer des arrestations de fournisseurs de l'Etat et même d'officiers de l'intendance.

Aujourd'hui, par exemple, on annonce l'arrestation à Rome d'un haut officier, d'un capitaine et d'un sous-lieutenant de l'intendance dans la capitale, tandis qu'à Naples on a coffré un commandant, toujours pour fraudes dans les fournitures.

Cela ne signifie pas que la corruption puisse être plus grande qu'ailleurs, mais simplement que dès le commencement de la guerre on a été impitoyable pour tous ceux qui cherchaient à s'enrichir au dommage de l'Etat.

En Allemagne

Les Nouveaux Crédits

Berlin, 14 décembre. — La nouvelle demande de dix milliards de crédits va imposer au gouvernement une nouvelle responsabilité plus lourde que toute autre. Ces crédits lui imposeront la responsabilité pour quatre ou cinq mois de guerre dans l'année prochaine, pour les innombrables blessures qui saigneront encore, pour tout le sang qui va couler, pour chaque jour où le soleil se lèvera encore sur des champs de bataille, pour les buts politiques dans l'intérêt desquels on poursuit la guerre.

De l'Arrière au Front

Genève, 19 décembre. — Le roi de Bavière vient de promulguer une ordonnance concernant l'enrôlement des troupes de l'arrière dans les rangs des combattants.

D'après cette ordonnance, les généraux commandant les différents corps d'armée bavarois auront le droit, pendant la guerre, d'incorporer dans les armées du front tous les soldats occupés aux travaux de l'arrière, et cela sans aucun avis préalable.

Les Socialistes et les Crédits de Guerre

Genève, 19 décembre. — Selon le « Vorwaerts », le parti socialiste a voté le nouveau crédit de 10 milliards de marks par 65 voix contre 41. Le premier crédit avait réuni 14 opposants, le deuxième 17, le troisième 23, le quatrième 36, enfin le cinquième 41.

Les Pertes de la Noblesse

Rotterdam, 19 décembre. — Le nouvel Almanach de Gotha qui vient de paraître montre que dans les dix premiers mois de cette année, 186 comtes et 456 barons allemands, 592 membres de la vieille noblesse allemande, et 552 de la noblesse plus récente ont été tués. On cite, parmi les familles qui ont le plus souffert, les comtes de Tinckenstein, qui ont eu 6 tués, et les comtes de Dohma, qui en ont eu 4. Les familles de Dalwigk et Wangenheim ont perdu 9 barons chacune, et celles de von Massenbach et von Maltzahn 8 barons chacune. Dans la vieille noblesse, la famille von Wedel a perdu 16 membres, outre 2 comtes; les von Bülow ont perdu 11 des leurs.

Le Mark baisse de plus en plus

Zurich, 19 décembre. — Le change allemand est descendu hier à 99

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

SUR LE FRONT
de Salonique

SARRAIL ATTEND L'ATTAQUE AVEC CONFIANCE

Salonique, 19 décembre. — Le général Sarrail a exprimé sa pleine confiance dans le succès de la défense de Salonique, et il a relevé les très graves pertes subies par les Bulgares :

« J'attends, a-t-il déclaré très calme et serein, que les ennemis passent la frontière grecque. Nous sommes prêts à résister à n'importe quelle attaque de l'ennemi. »

La même confiance est partagée par l'état-major anglais.

SUR LE FRONT DES ALLIÉS

Salonique, 19 décembre. — La situation sur le front des alliés n'a subi aucun changement. Des reconnaissances effectuées par des avions alliés ont constaté des concentrations de troupes bulgares à proximité de la frontière grecque et l'arrivée de renforts près de Doiran.

120,000 BULGARES HORS DE COMBAT

Salonique, 19 décembre. — Le chiffre total des pertes bulgares s'élève à 120,000 hommes hors de combat.

LA REORGANISATION DE L'ARMÉE SERBE

Salonique, 19 décembre. — Le ministre de la guerre Boyovitch partira incessamment pour Durazzo, dans le but de réorganiser l'armée serbe qui coopérera avec les forces italiennes.

CONCENTRATION ALLEMANDE A LA FRONTIERE ROUMAINE

Bucarest, 19 décembre. — De grandes quantités de munitions venant d'Allemagne et transportées sur des chalands autrichiens ont été débarquées à Roustchouk au cours de la dernière quinzaine.

Les établissements publics, les écoles et nombre de maisons particulières ont été réquisitionnés par les autorités militaires en vue du cantonnement des troupes austro-allemandes, qui sont, dit-on, destinées à occuper la ville. Leur nombre serait de 40 à 50,000; de très nombreux officiers sont déjà arrivés, ainsi que deux ou trois régiments de troupes spéciales.

D'importantes mesures ont été prises pour constituer à Roustchouk des dépôts de vivres et d'objets de première nécessité.

Quatre monitors vont et viennent continuellement sur le Danube jusqu'à la frontière roumaine.

Les troupes turques qui étaient campées dans les environs de la ville et le long de la frontière de la nouvelle Dobroudja, sur la ligne Roustchouk-Choumla-Varna, ont été en majeure partie retirées. Elles doivent être remplacées, à en croire les dires des officiers allemands établis à Roustchouk, par des contingents germaniques.

QUE FERONT LES PUISSANCES CENTRALES ?

Athènes, 19 décembre. — Dans les cercles gouvernementaux et diplomatiques, on croit qu'à moins que les alliés ne soient renforcés d'une façon susceptible de changer l'équilibre militaire dans les Balkans, il est probable que les puissances centrales n'étendront pas les opérations en Macédoine grecque, mais transféreront leur activité en Albanie contre les Serbes et les Italiens.

LES BULGARES JETTENT LE MASQUE

Le « Narodni Prava », organe officieux du gouvernement bulgare, répond au « Preporietz », organe du parti démocrate, qui avait écrit qu'après l'occupation de la Macédoine serbe la Bulgarie cesserait la guerre : « Il n'y a qu'un idiot et un traître qui puisse dire pareille chose. Jamais la Bulgarie ne permettra aux Anglo-Français de s'installer et de se fortifier en Macédoine grecque. Il faut les balayer et ils seront balayés. L'état-major germano-bulgare décidera par qui. »

LA MENACE BULGARE

Athènes, 19 décembre. — L'inaction relative qui règne depuis quatre jours sur le front balkanique doit être attribuée autant à des raisons militaires qu'à des raisons diplomatiques. En effet, s'il est vrai que les troupes bulgares, fortement éprouvées au cours des dernières luttes, ont besoin de quelques jours de repos pour se reformer et se ravitailler, il est également vrai que le manque de troupes allemandes suffisantes pour poursuivre la campagne en territoire grec a rendu nécessaires des pourparlers diplomatiques ayant pour but d'aplanir les difficultés que l'apparition en territoire grec d'autres troupes que les troupes austro-allemandes soulèverait inévitablement.

Si on en croit les cercles politiques, la question n'a pas encore fait l'objet de négociations officielles. Cependant, le gouvernement hellénique, inquiet devant l'évolution rapide des éléments, a provoqué des conversations diplomatiques au cours desquelles il a fait remarquer la situation pleine de difficultés que créerait la présence de troupes bulgares dans la Macédoine hellénique, en raison de la susceptibilité de l'amour-propre national du peuple et de l'armée helléniques.

Il semble qu'au cours de ces conversations, des assurances officieuses ont été données que « les réserves du gouvernement grec étaient appréciées à leur juste valeur ». Ainsi s'explique l'esprit d'optimisme qui règne dans les milieux officiels grecs.

LES CONSULS ENNEMIS QUITTENT SALONIQUE

Athènes, 19 décembre. — Les consuls allemand et autrichien ont quitté hier Salonique se rendant à Monastir avec tout le personnel des consulats et les archives.

Le départ des consuls bulgare et turc est considéré comme imminent. Avant de quitter la ville, les consuls austro-allemands ont prévenu les sujets austro-allemands de se préparer dans une quinzaine.

LES INONDATIONS DU DANUBE

Bucarest, 19 décembre. — Les pluies torrentielles tombées depuis quelques semaines en Hongrie et dans les Carpathes ont provoqué de très fortes crues du Danube, dont les eaux ont inondé des étendues considérables en Dobroudja et en Bessarabie. Le delta du fleuve n'est plus qu'un immense lac au milieu duquel apparaissent des îlots où se pressent des troupeaux de chevaux emprisonnés par l'inondation. Les troupes russes concentrées au sud de Reni ont été forcées de se retirer sur les collines des environs. Le plateau qui s'étend autour de la ville de Macin a été également inondé.

DANS LA BALTIQUE

Un Croiseur allemand et un Torpilleur coulés

Amsterdam, 19 décembre. — **Une dépêche officielle de Berlin, datée du 17 décembre, annonce que le croiseur-éclaireur « Bremen » et un torpilleur qui l'accompagnait ont été coulés dans la Baltique orientale.**

Une très grande partie des équipages a été sauvée.

D'autre part, la dépêche suivante a évidemment trait à la destruction du « Bremen » :

Copenhague, 19 décembre. — *Depuis quelques jours, de nombreux cadavres de marins allemands sont rejetés par les flots sur les côtes des îles septentrionales danoises.*

Le « Bremen » fait partie d'une série de sept croiseurs construits en 1903-1904. Sa longueur était de 111 mètres, sa largeur de 13 m. 50, son tirant d'eau de 5 mètres. Il déplaçait 3,250 tonneaux et avait deux machines de 11,000 et 12,100 chevaux, et une vitesse de 23 nœuds 5.

Un Dépôt de Munitions allemand sauté

Amsterdam, 19 décembre. — Une formidable explosion s'est produite mercredi dans un dépôt de munitions allemand, à Courtrai (Belgique). Les dégâts sont très considérables, mais on ne signale aucune mort.

ÉTATS-UNIS
et Austro-Allemands

Une Dernière Note américaine à l'Autriche

Washington, 19 décembre. — M. Lansing, secrétaire d'Etat, a remis à M. Wilson un mémorandum relatif à la Note américaine.

Le président Wilson rédige en ce moment une nouvelle Note à l'Autriche, qui sera adressée sous peu au gouvernement austro-hongrois. On assure qu'il demandera une réponse immédiate, et expliquera clairement les conséquences d'une réponse qui ne serait pas satisfaisante.

PLUS D'ÉQUIVOQUE !

Washington, 19 décembre. — *De déclarations autorisées, il ressort que la réponse des Etats-Unis à l'Autriche est brève et aigre de ton, « sans aucune fissure qui puisse donner passage à chicane ».*

La Note autrichienne aurait été rédigée en Allemagne

Genève, 19 décembre (sous certaines réserves). — La Note du gouvernement autrichien aux Etats-Unis concernant le coulage de l'« Ancona » a été rédigée par le chancelier allemand de Bethmann-Hollweg, qui l'a télégraphiée à Vienne au baron Burian. Aucune personnalité diplomatique d'Autriche n'a été consultée. La Note est entièrement l'œuvre de l'Allemagne.

Le Chargé d'Affaires d'Autriche chez M. Lansing

Washington, 19 décembre. — Le chargé d'affaires d'Autriche qui, assure-t-on, a reçu de nouvelles instructions d'Autriche, a rendu visite à M. Lansing après avoir conféré avec le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne.

Le Départ des Indésirables

Washington, 19 décembre (officiel). — L'attaché militaire allemand von Papen partira le 21 décembre, à bord du « Noordam », et l'attaché naval Boy Ed, le 28 décembre, à bord du « Rotterdam ».

Mises en Liberté sous Caution

New-York, 19 décembre. — Les Allemands Paul Koenig et Richard Leyendecker, arrêtés sous l'inculpation de complot tendant à faire sauter le canal de Welland, ont été remis en liberté sous caution respective de 50,000 et 30,000 dollars. Schleindl est le secrétaire de Koenig.

La Hollande se tient sur ses Gardes

La Haye, 19 décembre. — Dans une réponse écrite à la deuxième Chambre au sujet d'un crédit supplémentaire de 50 millions de florins, le ministre de la guerre déclare que la nécessité pour les Pays-Bas de continuer à être prêts est due « au danger évident d'une surprise hostile. Les dangers auxquels les Pays-Bas sont exposés sont aussi grands que jamais, et ils pourraient devenir sérieux à un moment donné. »

Le Succès de l'Emprunt

Paris, 19 décembre. — Le succès de l'Emprunt s'affirme de plus en plus. Les évaluations d'il y a deux jours sont dépassées de plus d'un milliard.

Les versements en espèces ou Bons du Trésor atteignent environ 60 %.

Etant donné l'énorme travail que représente le dépouillement des souscriptions, ce n'est sans doute pas avant mardi que le chiffre global pourra être établi.

Il fait Prime en Angleterre

Londres, 18 décembre. — **Le nouvel emprunt français fait 1 1/8 % de prime.**

M. René Besnard à Londres

Londres, 19 décembre. — M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat à l'aviation, actuellement à Londres, où il a pu se rendre compte des progrès réalisés en Angleterre, a visité l'école de Hendon et certaines usines.

Élections grecques truquées

Athènes, 19 décembre. — Aujourd'hui ont lieu en Grèce les élections destinées à constituer une nouvelle Chambre et à annuler le verdict que le pays avait rendu le 13 juin en faveur de M. Venizelos, après une première dissolution prononcée par le roi.

Aux élections qui eurent lieu le 13 juin dernier, les venizelistes obtinrent 185 sièges sur 316.

Aux élections qui ont lieu aujourd'hui, le parti venizeliste ne présente aucun candidat et recommande aux libéraux une rigoureuse abstention. De sérieux indices portent à croire que cette recommandation sera généralement suivie.

Par contre, le parti gouvernemental recommande aux électeurs d'aller aux urnes et de faire leur devoir dans les circonstances particulièrement difficiles que traverse le pays.

Les autres partis, dont le parti progressiste, qui reconnaît comme chef M. Demetracopoulos, ancien ministre de la justice, recommandent également aux électeurs d'aller aux urnes.

Un grave incident a surgi entre deux ministres, M. Rhallys et M. Gounaris, au sujet des candidats qui doivent être élus dans la circonscription de l'Attique et Béotie. A la suite de cette discussion, la liste électorale des candidats gouvernementaux de cette circonscription a été annulée.

Le conseil des ministres a vainement tenté de concilier le différend qui avait mis aux prises ses deux membres les plus agissants. Devant l'impossibilité de trouver un arrangement, il a été décidé de former exceptionnellement pour la circonscription de l'Attique et Béotie deux listes électorales : une pour les rhallystes et une autre pour les gounaristes.

Le fait que les électeurs libéraux ont décidé de s'abstenir et que la mobilisation retient loin des urnes plus de 200,000 électeurs sur 709,000 qui forment le corps électoral, atténue sans doute la portée de la consultation nationale de demain. Celle-ci pourra cependant donner sa signification exacte par l'importance des suffrages qui seront exprimés. La campagne électorale se déroule dans le calme.

Evacuation d'Altkirch

Bâle, 19 décembre. — Des nouvelles d'Alsace annoncent qu'Altkirch a été complètement évacué par la population civile; le bureau postal a été transféré à Mulhouse.

Altkirch, qui est le centre des routes et des chemins de fer de l'Alsace, constitue un point stratégique très important pour les opérations dans le Haut-Sundgau et a été transformé depuis l'automne dernier en forteresse formidable.

Les Français qui voudraient tenter une offensive contre Mulhouse devraient d'abord s'emparer d'Altkirch, que les Allemands déclarent imprenable.

Le fait qu'Altkirch a été évacué par la population civile semblerait indiquer que les Allemands craignent une attaque française dans cette direction.

Les Courses ne seront pas autorisées

Paris, 19 décembre. — Les journaux ayant annoncé le rétablissement des courses sur certains hippodromes, un député a demandé au ministre de l'agriculture pour quelles raisons il n'avait pas cru devoir autoriser le fonctionnement du pari mutuel.

M. Méline a répondu : « Aucune autorisation pour une reprise — même partielle — des courses ne devant être accordée, la question du fonctionnement du pari mutuel n'est pas actuellement à envisager. »

C'est à la suite de plusieurs entrevues avec les représentants des Sociétés de courses que M. Jules Méline a décidé de ne pas accorder les autorisations qui lui avaient été demandées pour l'organisation de courses dans la région parisienne.

BORDEAUX

Il y a un an

20 DECEMBRE 1914

Nous avons enlevé un bois près de la route Aix-Noulette-Souchez, et nous occupons ainsi toute la première ligne de tranchées allemandes entre cette route et les premières maisons de Notre-Dame-de-Lorette. Nous avons attaqué au nord-est de Puisaleine (sud de Noyon), pris pied dans les tranchées adverses de première ligne et progressé dans le bois de Saint-Mard. Au nord-est de Beauséjour, nous avons conquis 1,200 mètres de tranchées ennemies. Entre l'Argonne et la Meuse, progrès sur tout le front, notamment dans la région de Varennes, où le ruisseau de Cheppes a été dépassé de 500 mètres.

Le nouveau sultan d'Egypte a pris possession en grande pompe du palais d'Abdine.

A Venise, des démonstrations hostiles se produisent devant les consulats d'Autriche et d'Allemagne, que l'autorité italienne doit faire garder par la troupe.

Dans toute la France est organisée la « Journée belge », qui a un grand succès.

La famille française de Bethmann, installée depuis près de deux siècles à Bordeaux et dont plusieurs membres combattent sous le drapeau français, tient à ce que son nom ne soit pas confondu avec celui du chancelier allemand Bethmann-Hollweg. Dans une lettre publiée par les journaux, un des membres de cette famille démontre que le chancelier ne se nomme pas en réalité de Bethmann.

Les Réquisitions

Nous recevons la lettre et les documents qui suivent :

« La note qui a été insérée dans la « Petite Gironde » du 13 décembre courant, sous le titre « Réquisition d'Eau-de-Vie », pouvant être de nature, en ce qui concerne les réquisitions de rhums à Bordeaux, à être diversement interprétée, nous vous serions très reconnaissants, pour la préciser, de vouloir bien reproduire la lettre ci-incluse que notre Syndicat avait écrite récemment, dans des circonstances analogues, et dans laquelle vos lecteurs trouveront tous les éclaircissements désirables sur la situation faite au commerce des rhums de notre port.

» Vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

» Le président, D.-G. MESTREZAT. »

« Le Syndicat des vins et spiritueux de la Gironde, saisi par la commission spéciale des spiritueux et liqueurs de la situation faite au commerce des rhums par les réquisitions de l'intendance militaire sur les stocks existants, a l'honneur de porter à la connaissance des acheteurs les décisions suivantes :

» Les réquisitions faites à ce jour par l'intendance sur le stock des rhums des commerçants de la place de Bordeaux sont d'environ 80 p. 100, ne laissant ainsi disponible, du moins pour le moment, que 20 p. 100.

» Dans ces conditions, les commerçants en rhums de Bordeaux devraient annuler non seulement les ordres d'expéditions déjà inscrits avant ces réquisitions, mais aussi les marchés restant à livrer.

» Toutefois, se rendant compte du trouble qu'une mesure aussi radicale apporterait dans les affaires de leur clientèle, comme dans les leurs propres, et soucieux de donner satisfaction à leurs acheteurs, dans la limite de leurs moyens, ils ont décidé de consacrer le stock laissé, quant à présent, libre entre leurs mains au service des ordres et marchés inscrits à ce jour, sous réserve, bien entendu, de réquisitions ultérieures complémentaires possibles.

» C'est donc environ 20 p. 100 des marchés ou de ce qui reste à recevoir par leur clientèle que les commerçants en rhums de Bordeaux pourront tenir à la disposition de leurs commettants, sans anticipation et au fur et à mesure des disponibilités de chaque maison de notre place, d'ici fin avril 1916.

» 80 p. 100 des marchés sont donc annulés du fait des réquisitions opérées à ce jour.

» Les commerçants en rhums de Bordeaux vont chercher à opérer de nouveaux achats aux colonies pour alimenter, dans la mesure du possible, leur clientèle, et se feront un devoir de l'aviser des nouveaux cours dès que cela leur sera possible.

» Recevez, M , nos salutations distinguées.

» *Le président de la commission spéciale des spiritueux et liqueurs,*
» Ed. GLOTIN.

» *Le président du Syndicat,*
» D.-G. MESTREZAT. »

A cette circulaire nous croyons devoir ajouter les renseignements suivants :

La production totale des trois colonies : Guadeloupe, Martinique et Réunion atteint à peine, annuellement, 220 à 250,000 hectos, maximum lorsque la production est normale.

De septembre 1914 à septembre 1915, l'intendance militaire a prélevé sur les stocks de Bordeaux 80,000 hectos. En plus, elle vient de réquisitionner 38,750 hectos, pour livraisons d'octobre à décembre 1915, sur un stock total de 62,280 hectos, constaté par les contributions indirectes, soit 62 p. 100.

De la quantité restant aux mains du commerce des rhums de Bordeaux, il faut défaquer du stock total de 25 à 40 p. 100, suivant les maisons et leur clientèle, pour représenter leurs approvisionnements en marchandises vieilles, rhums supérieurs, rhums étrangers et en bouteilles.

Il reste donc aux commerçants en rhums de Bordeaux, dans l'ensemble de leurs achats sur la campagne actuelle, un minimum de marchandises à peine suffisant pour fournir les 20 p. 100 qu'ils désirent livrer en aliment de leurs marchés.

En conséquence des explications ci-dessus, il ressort très nettement que le commerce des rhums de Bordeaux livrant à sa clientèle 20 p. 100 des marchés contractés fait le maximum d'effort pour satisfaire les intérêts de ses commettants.

Il est regrettable, lorsque l'opération était possible, que le service de ravitaillement n'ait pu accepter la proposition à lui faite par les importateurs des quatre ports de chercher à faire fabriquer aux colonies et supplémentairement à la production normale par divers moyens tels que : introduction de mélasse étrangère, etc., les quantités nécessaires à l'armée, ce qui aurait permis au commerce de la métropole de remplir ses engagements vis-à-vis de sa clientèle.

Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Directeur, de nous aider à éclairer la religion du commerce des vins et spiritueux de France qui, mal ou pas renseignée, pourrait être tenté d'incriminer la loyauté de leurs fournisseurs en rhums de notre place.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le président, D.-G. MESTREZAT.

Avis important aux Auxiliaires des Classes 1892 à 1910

D'après les ordres donnés par le ministre de la guerre, tous les hommes du service auxiliaire relevant des classes 1910 à 1892 incluse doivent se trouver actuellement sous les drapeaux.

Malgré toute la diligence apportée dans les convocations, certains hommes de ces classes sont parfois signalés comme se trouvant encore dans leurs foyers. Ils proviennent généralement des catégories suivantes :

a) Hommes déjà incorporés renvoyés dans leurs foyers à l'insu de leur bureau de recrutement;

b) Hommes en sursis n'ayant pas obtenu le renouvellement de leur sursis;

c) Hommes en résidence à l'étranger, de retour dans la métropole et n'ayant pas fait leur déclaration;

d) Hommes réformés, classés dans le service auxiliaire en vertu de l'article 3 de la loi du 17 août 1915 (loi Dalbiez).

Il est rappelé aux hommes de toutes les classes susvisées, se trouvant actuellement dans leur foyers, qu'ils ont le devoir de se mettre immédiatement en règle avec leurs obligations militaires.

Ils sont en outre prévenus que l'oubli dont ils ont pu bénéficier les expose à être signalés aux corps comme retardataires et à être l'objet de sanctions disciplinaires.

Les Soldats aveugles

L'œuvre des soldats aveugles, parmi les concours qui lui viennent de toutes parts, tient à remercier d'une façon spéciale le comité des dames des Halles de Bordeaux. L'élan patriotique qu'il a montré en plusieurs circonstances, et notamment à propos de l'œuvre des réfugiés français, se manifeste toujours aussi ardent quand il s'agit de secourir les infortunes causées par la guerre. Grâce au dévouement inlassable de leur présidente, Mme Dubuch, l'œuvre des soldats aveugles a trouvé dans le milieu des marchés de notre ville un accueil doublement précieux par les résultats matériels obtenus et par les multitudes de sympathies qui lui sont ainsi acquises.

La Tombola des Eprouvés

Le Syndicat de la presse nous prie de rappeler que l'échange des reçus de dépôt des billets trouvés dans les pochettes contre les bons remboursables en marchandises a commencé, au bureau des dons de la préfecture, le 18 courant et sera continué jusqu'au 20 janvier 1916 inclusivement.

Le remboursement des bons reçus en paiement par les commerçants se fera, au bureau des dons de la préfecture, du 27 décembre 1915 au 20 février 1916.

Pour les Petits Belges

L'œuvre des réfugiés belges (place Fégère) existe depuis plus d'un an. Elle doit sa vitalité à la générosité des pouvoirs publics et des Bordelais et au dévouement des dames patronnesses.

A l'occasion de l'année nouvelle, le comité voudrait donner une fête intime aux petits enfants belges. La date de cette fête est fixée au 2 janvier 1916. Elle comprendra une collation et une distribution d'objets utiles et de jouets.

Le comité fait un pressant appel auprès de nos lecteurs pour que les petits Belges aient le nécessaire et un peu de superflu. Tous les dons (vêtements, lainages, jouets, bonbons, etc.) seront reçus avec reconnaissance au siège de l'œuvre, place Fégère, Bordeaux.

Les Correspondances pour l'Amérique du Nord

La commission militaire de contrôle postal de Bordeaux a reçu pour instructions de ne permettre l'embarquement des correspondances à destination de l'Amérique du Nord qu'après avoir exercé son contrôle sur les dites correspondances, sans exception.

Il en résulte que les lettres déposées dans les boîtes de la gare de Bordeaux-Saint-Jean après dix-sept heures (jour du départ), et destinées, dans la pensée des expéditeurs, à être embarquées sur les paquebots partant dans la nuit (heures variables suivant la marée), doivent être retenues par le contrôle et peuvent, par conséquent, manquer le départ immédiat escompté par les expéditeurs.

En conséquence, le public est prévenu du retard de transmission qui pourrait résulter de la mise tardive à la boîte aux lettres des correspondances à destination d'Amérique.

Arrivée du Paquebot « Lafayette »

Il amène des Mobilisés italiens

Le paquebot « Lafayette », venant de New-York, est arrivé à Bordeaux, quai Carnot, à six heures un quart de l'après-midi. Il avait à bord plus de 800 passagers, dont 750 mobilisés italiens parmi ces derniers deux officiers réservistes, rejoignant la mère-patrie. A peine la passerelle fut-elle fixée au navire, M. Julien Sauve, secrétaire général, représentant le préfet, et M. Grim-Provence, consul d'Italie à Bordeaux, suivis de MM. le commandant Aurieu, le capitaine Barnier, le médecin-major Dubourdieu, Teuly, commissaire spécial; Mathieu, commissaire central, et de M. de Vial, l'agent général de la Compagnie Transatlantique, se sont rendus à bord et se sont dirigés à l'arrière du vaste bâtiment, où les Italiens étaient massés et acclamaient, aux cris de « Viva la Francia ! » leur alliée latine. C'est, du reste, tandis qu'ils entonnaient la « Marseillaise » que le paquebot accosta. M. Julien Sauve adressa aux mobilisés des paroles de bienvenue au nom du gouvernement français. Puis, M. Grim-Provence leur adressa une vibrante allocution.

Aux nobles paroles prononcées, les mobilisés répondirent par de nouveaux vivats.

Ce n'est que vers neuf heures un quart que les Italiens débarquèrent et, musique en tête, escortés par des fantassins, des artilleurs à cheval et une cohorte de gardiens de la paix sous la conduite du capitaine Belliard et de l'officier de paix Cacciaguerra, se mirent en marche, accompagnés d'une foule nombreuse. Arrivés à la gare Saint-Jean à onze heures trente, ils furent salués par les membres de la commission de la gare; puis les mobilisés prirent place dans un train spécial qui les conduira à Vintimille.

Au nombre des passagers marquants, se trouvaient MM. P. Lemaire, ancien gouverneur des colonies; de Oliveira Murinelly, diplomate brésilien; Roger Boutet de Monval, attaché au Musée Carnavalet; Théo Marbuy, envoyé spécial au ministre des Etats-Unis de Belgique.

Ajoutons que pendant la traversée, qui a été assez bonne, une conférence donnée à bord du « Lafayette » par misses Dawries Smitt et M. Schwartz, avocat à la cour d'appel de Paris, au profit des blessés de la guerre, a produit la coquette somme de 1,875 fr.

Passage à Bordeaux d'une Mission italienne

Dimanche dans la journée, une mission d'officiers italiens de cavalerie a été reçue à Bordeaux par leurs collègues français, qui leur ont fait visiter les dépôts de remonte de Mérignac, après quoi la mission a quitté notre ville.

Chambre de Commerce de Bordeaux

Le mercredi 22 décembre courant, à deux heures, la Chambre de commerce procédera en séance publique, à la Bourse, aux tirages d'obligations des emprunts suivants :

Emprunt de 1 million 600,000 fr. (1894), 25 obligations.

Emprunt de 2 millions 645,000 fr. (1895), 110 obligations.

Emprunt de 400,000 fr. (1898), 6 obligations.

Emprunt de 500,000 fr. (1902), 8 obligations.

Un avis ultérieur fera connaître les numéros sortis à ces tirages.

L'Emprunt de la Victoire

Conférence de Me Nicolaï

La série des conférences organisées sous le patronage de l'Université de Bordeaux, de la Chambre de commerce, du barreau et de la Société d'économie politique à Bordeaux et dans les départements du Sud-Ouest a été clôturée, mardi à la Bourse, sous la présidence de M. Etienne Huyard, délégué par la Chambre de commerce, par M. A. Nicolaï, à l'occasion de la réouverture du cours d'économie politique.

M. Nicolaï, complétant les deux conférences faites par MM. Benzacar et Sauvaire-Jourdan, a traité des emprunts faits pour la guerre dans les pays belligérants, rapproché les bilans de guerre des deux groupes de puissances opposées et mis en parallèle leurs ressources financières. Il l'a fait de façon magistrale, avec les soins d'une documentation prise aux meilleures sources et un puisant spécialement dans les publications faites chez nos ennemis directs et parmi les neutres. Il a démontré, chiffres en mains, que la situation financière austro-allemande était franchement mauvaise et proche d'une faillite certaine. Il faut encore quelques mois pour permettre à l'usure économique d'avoir fait son œuvre à côté des usures du front. Il termine, dans une chaude péroraison, en montrant que la France avait les moyens d'acheter sa victoire, et que c'était la Quadruple-Entente qui détiendrait le dernier milliard de francs et le dernier million d'hommes. Le public a fort applaudi.

Les leçons du cours d'économie politique auront lieu tous les mardis, à huit heures et demie du soir, à la Bourse, à partir de mardi prochain 21 décembre; le professeur recevra les inscriptions.

Ligue pour la Défense et le Progrès de la Rue Sainte-Catherine

La population bordelaise répond toujours avec empressement à l'appel qui lui est fait lorsqu'il est question de bonnes œuvres, et surtout lorsque ces œuvres sont en faveur de nos admirables soldats.

Elle vient de donner une preuve nouvelle de son inépuisable charité en enlevant rapidement les billets de la tombola que notre Ligue a organisée en faveur des blessés de l'hôpital auxiliaire 11 bis.

Plus de 150 lots ont été mis à la disposition du comité d'organisation par les commerçants et industriels de notre ville.

Désireux de prouver sa reconnaissance aux Bordelais, la Ligue donnera le vendredi 24 courant, à vingt heures et demie, dans la vaste salle de l'Athénée municipal, un grand concert vocal et instrumental, dont l'entrée sera absolument gratuite, et à l'issue duquel aura lieu le tirage de la tombola.

Les quelques billets restant sont mis en vente chez tous les commerçants de la rue Sainte-Catherine.

Marché à la Volaille

Le marché à la volaille du samedi 25 décembre coïncidant cette année avec la fête de la Noël, sera tenu au même endroit, sur le boulingrin du quai de Bourgogne, le vendredi 24 décembre courant.

Le « Tourny-Noël » paraîtra lundi

Le **Tourny-Noël** (21e année), si impatiemment attendu, paraîtra lundi avec :

Sa couverture inédite, de Sem, figurant le Pollu; ses planches inédites en couleur, hors texte et dans le texte, de Sem, William Laparra, Charles Léandre, P.-H. Lafon, Cheval;

Son texte inédit de Marcelle Tinayre, M. Wilmotte, Lucien Boyer, Dominique Bonnaud, G. Filippi, Paul Berthelot.

On sait que le numéro de l'an dernier a été enlevé et qu'à prix d'or on n'en trouve plus un exemplaire. Pour éviter des surprises, se hâter de retenir son numéro à nos salles des dépêches et chez tous les libraires. Le numéro : 2 francs.

Par poste, contre mandat-poste, 2 fr. 25, à l'adresse de M. le Directeur de la « Petite Gironde ».

TONI KOLA SECRESTAT
Vin à 15 degrés, dans tous les Cafés

FAITS DIVERS

Un Incendie en Rade

Un incendie s'est déclaré, dimanche matin, vers dix heures, à bord du navire anglais « Lord-Ormonde », venant de New York avec un chargement de 10,000 balles de sucre, et amarré, depuis le 14 courant, quai des Chartrons, en face de la rue Barreyre.

Aussitôt l'alarme donnée, le capitaine du navire, M. Robert Girvan, fit fermer hermétiquement les panneaux de la cale où le feu s'était déclaré et qui contenait du sucre, et diriger à l'intérieur des jets de vapeur à haute pression. On pensait pouvoir ainsi étouffer l'incendie, mais il n'en fut rien. A onze heures quarante, le feu reprenait avec une nouvelle force. Les pompiers de la caserne d'Ornano et des Chartrons accourus, mais qui n'étaient point encore intervenus, durent, devant le danger grandissant, mettre leurs pompes en mouvement tandis que celles du bord fonctionnaient sans répit. Malgré tous ces efforts, les sacs de sucre, d'une combustion facile, étaient la proie des flammes.

De la chambre des machines, on voyait la cloison en fer qui touche à la cale numéro 3 devenir rouge aussitôt que l'on cessait de l'arroser.

De plus, dans ce même endroit, à tribord, se trouvaient des bidons d'essence qui, au contact de la chaleur s'enflammèrent et furent noyés aussitôt par les pompiers.

Sur le pont du navire, nous avons remarqué MM. Gilbert, commandant des pompiers; Clavel, ingénieur en chef du département; Mathieu, commissaire central; Abadie, commandant du port; le lieutenant Girard et l'adjudant Donatien.

Sur le quai, des agents et un piquet de patrouille ont établi un service d'ordre pour maintenir la foule.

Le « Lord-Ormonde » avait, en outre, à son arrivée à Bordeaux, un important chargement de chevaux qui, fort heureusement, furent débarqués vendredi après-midi.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que malgré les efforts surhumains déployés par les pompiers, il leur a été jusqu'à présent impossible d'attaquer franchement le foyer de l'incendie, car à cet endroit, la fumée est si dense, que les hommes ne s'en approchant de trop près pourraient y trouver la mort.

Le feu est stationnaire et les pompiers arrosent sans discontinuer les parois métalliques qui séparent la cale en ignition de la chambre des machines, afin d'éviter un désastre plus grand.

Thés, cafés extra. Pernau, 7, r. M.-Montaigne

PETITE CHRONIQUE

Alphabet dangereux. — Au moment où Mme N..., trente-quatre ans, passait dimanche, vers midi, cours de l'Intendance, à l'angle de la rue Vital-Carles, trois lettres de bois doré hautes de soixante centimètres et faisant partie de la réclame : « Maison du Télégraphe », se détachèrent du balcon situé au troisième étage de l'immeuble et tombèrent sur elle, la blessant grièvement à la tête. Témoin de l'accident, M. le docteur Denucé prodigua les premirs soins à Mme N..., qui fut ensuite transportée à l'hôpital Saint-André.

On a volé une somme de 70 fr. en billets de banque, dans l'atelier de M. Louis Liauzun, cinquante ans, repousseur sur métaux, domicilié rue Lafaurie-de-Monbadon.

— Un grand chapeau-enseigne d'une valeur de 20 fr. environ à la devanture du magasin de M. Dionnet, chapelier, avenue Thiers.

On a arrêté : Jean-Baptiste G. N..., vingt ans, pour port d'arme prohibée. G. N... avait un couteau à cran d'arrêt, dont il a menacé le nommé Baudrit, dix-huit ans, quai de Brazza, dans le restaurant où le plaignant est employé.

— Aristide S..., trente-cinq ans, serrurier, et la couturière S..., trente-sept ans, pour vol et complicité de vol par recel d'une assez grande quantité de fournitures militaires (vêtements), qu'une perquisition à leur domicile a fait découvrir.

— Henri M..., trente-quatre ans, mobilisé, pour outrages et coups à deux gardiens de la paix en service, qui l'invitaient au calme, parce qu'il occasionnait du scandale samedi dans la soirée, devant un débit de la rue des Bahutiers.

Accidents. — Samedi après-midi, M. Alphonse Hespy, cinquante-neuf ans, laitier, demeurant rue de la Fusterie, pris de syncopes, est tombé dans sa cuisine sur des pots de grès placés près de l'évier et s'est blessé assez grièvement à la tête. Il a été transporté et admis à l'hôpital Saint-André.

— Dimanche, vers neuf heures trente, rue Elie-Gintrac, au numéro 38, Léon Grillet, cinquante-deux ans, couvreur, demeurant à Talence, chemin de la Verrerie, travaillait à la réfection d'une partie de la toiture, lorsque à la suite d'un faux mouvement le malheureux glissa et tomba sur le trottoir d'une hauteur de dix mètres. Transporté aussitôt à l'hôpital Saint-André, il y fut admis salle 11. Son état est grave.

Théâtres et Concerts

Alhambra-Théâtre

« MANON »

Nous avons revu Mlle Zeppilli à la matinée de dimanche à l'Alhambra, mais cette fois dans le rôle de Manon. Elle avait trop bien réussi dans « la Tosca » pour que sa présence dans une pièce d'un tout autre caractère n'éveillât pas un vif sentiment de curiosité et un ardent désir de l'entendre encore.

Il a semblé par moments que Mlle Zeppilli n'était pas très sûre de son rôle. Toutefois, cela n'a été qu'un détail de minime importance, qui n'a rien enlevé de leur intérêt ni de leur charme aux moyens vocaux ou scéniques mis en valeur par la nouvelle Manon. Spirituellement enjouée et sournoisement naïve au premier acte où elle rencontre le chevalier des Grieux, elle sut par la suite être émue, puis coquette à ravir en chantant la Gavotte, — qui lui fut d'ailleurs redemandée, — enfin caressante et passionnée à Saint-Sulpice, et touchante au moment de sa mort. Quant à la voix de Mlle Zeppilli, nous avons eu déjà l'occasion de constater, en écoutant « la Tosca », sa pureté, son éclat dans le haut du registre, un timbre des plus agréables et une diction d'une remarquable précision.

C'est encore un très beau succès qui a été fait à M. Lapelletrie, un chevalier des Grieux à qui on ne peut adresser que des éloges. Il a joué le rôle en parfait comédien, vivant le personnage. Ses précieux moyens de chanteur se sont brillamment affirmés dans la scène à Saint-Sulpice, l'air du Rêve lui a valu un succès exceptionnel. On a peut-être chanté quelquefois aussi bien ce délicieux passage, mais il ne serait pas possible de le chanter mieux que ne l'a fait M. Lapelletrie en cette matinée. Le public a donc voulu l'entendre une seconde fois.

Lorsque le comte des Grieux est représenté par M. Vieuille, on peut compter sur une belle interprétation. Par la dignité, la noblesse d'attitude et une voix superbe, M. Vieuille fait de ce rôle, assez court dans la pièce, un rôle de tout premier plan. On a bissé, au duo avec Manon, le passage : « Epouse quelque brave fille », que M. Vieuille chante avec beaucoup d'expression.

M. Terraly, un peu fatigué par un assez long voyage, a cependant été un Lescaut très convenable. Mmes Nylson (Pourrette), Prady (Javotte), Serrano (Rosette), forment un trio fort agréable à écouter. M. Delasce est un plaisant de Morfontaine, et M. Ricard est bien en Brétigny.

Le ballet, avec comme étoiles Mmes Nercy et Neurtha, eut son succès habituel. M. Labarthe fit de jolis cadres à chaque acte avec les décors tout neufs de l'Alhambra. Quant à l'orchestre, il est trop bien conduit par son chef, M. Moll, pour ne pas faire preuve d'ensemble et de précision. Peut-être viendra le jour où il nous sera permis de parler ainsi des chœurs.

C. P.

**Samedi 25, « Faust », av

Saint-Médard-d'Eyrans

RECOMPENSE AGRICOLE. — M. Jean-Baptiste Gazeau, propriétaire à Terrefort, et fondateur du cours de greffage, taille et conduite des arbres fruitiers (école des garçons), vient d'obtenir le prix Godard de 200 francs. La Société d'horticulture de la Gironde a fait cette attribution en raison de l'excellente tenue de ses arbres fruitiers de toute sorte.

COURS D'ADULTES. — Suspendu durant les congés de la Noël, le cours d'adultes reprendra le lundi 3 janvier aux heures précédentes.

Arcachon

LES ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux femmes des mobilisés, pour la période de vingt-huit jours du 23 novembre au 20 décembre, aura lieu :

A Arcachon, à la mairie, le lundi 20 décembre, de 9 à 10 h. et de 15 à 16 h.

A La Teste, le jeudi 23.

A Gujan-Mestras, le vendredi 24.

Au Teich, le mardi 28, aux heures habituelles.

MUTUALITE SCOLAIRE. — La Mutualité scolaire d'Arcachon, présidée par M. le docteur Bourdier, conseiller d'arrondissement, a souscrit pour 300 fr. de rente à l'emprunt de la Victoire.

Audenge

LES ALLOCATIONS. — Les allocations seront payées à :

Biganos, 21 décembre, 13 h. 30 pour les numéros de 1 à 100; 15 h., pour les numéros au-dessus de 100.

Mios, 22 décembre, 9 h. 30, numéros 1 à 130; 11 h. au-dessus de 130.

Andernos, 27 décembre à 10 h.

Arès, 27 décembre, à 14 h.

Lège, 28 décembre, à 9 h. 30.

Lanton, 29 décembre, à 9 h.

Audenge, 29 décembre, 10 h. 30, numéros 1 à 100; 14 h., numéros au-dessus de 100.

Biganos

LES ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aura lieu à la mairie le mardi 21 décembre, à 13 h. 30, pour les numéros 1 à 120; à 15 h. pour les numéros au-dessus de 120.

Soulac-sur-Mer

UN BRAVE A L'HONNEUR. — Notre concitoyen M. Léonce Castaing, entrepreneur à Soulac-sur-Mer, vient d'être cité à l'ordre du corps d'armée colonial et de recevoir pour sa brillante conduite la croix de guerre. Toutes nos félicitations à ce brave.

Blaye

LES ALLOCATIONS. — Les allocations nationales pour la période du 23 au 30 décembre 1915 seront payées aux caisses des percepteurs de l'arrondissement à partir du mardi 21 décembre.

MARCHES AVANCES. — Les marchés des samedis 25 décembre et 1er janvier seront avancés d'un jour et se tiendront les vendredis 24 et 31 décembre.

CONGE DU JOUR DE L'AN. — M. le Ministre de l'instruction publique a décidé de donner congé aux élèves des écoles publiques du 24 décembre au 2 janvier. La classe du vendredi 24 décembre sera reportée au jeudi 23.

BAINS PUBLICS. — A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, les bains publics de l'hôpital seront fermés les 25, 26 décembre, 1er et 2 janvier.

Ils seront ouverts toute la journée les jeudis 30 décembre et 6 janvier.

Bourg

EPAVE. — Ces jours derniers, le sieur Dumeau, patron et armateur du sloop les « Trois-Frères », de Bourg, a retiré de la rivière, au mouillage du bec d'Ambès, une ancre de gabare avec sa chaîne, qu'il tient à la disposition du perdant.

Marcillac

AVIS AUX PROPRIETAIRES. — Les propriétaires ou fermiers de la commune doivent se présenter à la mairie avant le 1er janvier pour y déclarer les chevaux, juments, mulets et mules qui sont en leur possession, et en indiquer l'âge et le signalement.

LES VINS DE 1915. — Superficie totale, 600 hectares 4 ares; récolte totale, 2,232 hectolitres: stocks antérieurs, 9,724 hectolitres.

Marsas

L'EMPRUNT. — Les élèves de l'école publique de filles et de garçons, l'Association amicale des anciennes élèves de Marsas ont souscrit à l'emprunt pour un titre de rente de 5 fr. qui sera affecté aux orphelins de la guerre de la commune.

Libourne

LA JOURNEE DU POILU. — Le sous-préfet et le maire font appel à la générosité habituelle de leurs concitoyens en faveur de l'Œuvre des militaires au front, qui organise pour les samedi 25 et dimanche 26 courant, une Journée dite « du Poilu ».

La population libournaise fera le meilleur accueil à la vente des cartes postales, insignes, médailles, etc., dont le produit est destiné à améliorer l'existence de nos chers soldats.

POUR NOS BLESSES. — M. Dogueton, trésorier de l'Association des cheminots, a versé par moitié à la Société de secours aux blessés militaires et par moitié à l'Association des Dames françaises la somme totale de 94 fr., produit d'une collecte faite parmi le personnel de l'exploitation de la gare de Libourne.

Saint-Seurin-sur-l'Isle

AVIS. — Les familles de propriétaires ou d'ouvriers viticulteurs sont priées de faire connaître, sans retard, à la mairie, les mobilisés se trouvant encore dans les dépôts de la zone de l'intérieur et qui pratiquent habituellement la taille de la vigne, afin de leur faire obtenir des permissions spéciales.

— Les propriétaires de voitures de tous genres, y compris les automobiles et motocyclettes, ainsi que ceux possédant des chevaux et mulets (quel que soit l'âge de ces animaux) sont tenus de faire leur déclaration à la mairie, avant le 1er janvier.

Sainte-Foy-La-Grande

MARCHE du 18 décembre. — Cours pratiqués : Poulets, de 4 à 6 fr.; poulardes, de 7 à 9 fr.; chapons, de 11 à 12 fr.; pigeons, de 2 à 3 fr.; pintades, de 7 à 8 fr.; dindes, de 18 à 21 fr. Le tout la paire.

Œufs, 2 fr. 40 la douzaine.

Lapins, de 1 fr. 50 à 4 fr. la pièce.

Oies grasses, de 1 fr. 50 à 1 fr. 70; canards gras, 1 fr. 75; foies gras, de 3 fr. 25 à 3 fr. 50. Le tout le demi-kilo.

Lard, 2 fr. 40; graisse, 2 fr. 60; jambons, 3 fr. 20. Le tout le kilo.

Pommes, de 10 à 40 c. la douzaine.

Noix de 80 à 90 c. les trois litres.

Mais du pays, de 24 à 26 fr.; seigle, de 20 à 21 fr.; pommes de terre, de 5 fr. 50 à 6 fr. Le tout l'hectolitre.

Cochons gras, de 1 fr. 15 à 1 fr. 20 le demi-kilo, poids net.

Porcelets, de 25 à 35 fr.; nourrains, de 70 à 90 fr. Le tout la pièce.

La Réole

MARCHE du 18 décembre. — Cours pratiqués : Blé, 210 sacs, 25 fr. 50 les 80 kilos.

Maïs, 22 fr.; graine de balais, 12 fr.; pommes de terre, 8 fr. Le tout l'hectolitre.

Graisse, 2 fr. 50; jambon, 3 fr.; jambon coquille, 2 fr. 60. Le tout le kilo.

Poulets, de 5 fr. 25 à 5 fr. 50; canards communs, de 6 fr. 25 à 6 fr. 75. Le tout la paire.

Œufs 2 fr. 55 la douzaine

Oies grasses, 3 fr. 20; canards gras, 3 fr. 30. Le tout le kilo.

Bazas

COMITE DE REMONTE. — Jeudi, le Comité d'achat du dépôt de remonte de Mérignac n'a acheté qu'un seul cheval, appartenant à M. Escoubet, de Bazas au prix de 1,100 fr. Peu de chevaux avaient été présentés.

ETAT CIVIL du 10 au 16 décembre.

Décès : Jean Castagnet, 68 ans; Jean Bouché, 67 ans.

Cours (Grignols)

L'EMPRUNT NATIONAL. — La Société de secours mutuels a souscrit pour 1,056 fr. à l'Emprunt national.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

L'EMPRUNT NATIONAL. — Les souscriptions à l'emprunt national, recueillies par la Banque de France de notre ville, ont atteint 4 millions 500,000 francs.

— Une cotisation faite entre les élèves du collège de Bergerac a permis de souscrire collectivement pour l'achat de six titres de rente de 5 francs.

POUR LA PATRIE. — M. Pierre-Maurice Milhoua, lieutenant d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie, décoré de la croix de guerre, est décédé à l'hôpital de Toulon de ses blessures de guerre.

Les obsèques de ce brave, qui n'était âgé que de vingt-six ans, auront lieu lundi prochain à Bergerac.

LEGION D'HONNEUR. — M. Grimard, adjudant au 108e, a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur et la croix de guerre avec palme.

CITATION. — Notre compatriote, M. Léon Maury, sergent, déjà cité à l'ordre de la brigade, est cité à l'ordre du corps d'armée :

« Au front depuis le début, très courageux, très énergique, a brillamment enlevé ses hommes à l'assaut. »

INDEMNITES DE CANTONNEMENT. — Les propriétaires d'immeubles occupés par les troupes dans la commune de Bergerac sont invités à se présenter à la mairie du 20 au 24 décembre, pour prendre connaissance des indemnités de cantonnement qui leur sont attribuées pour les mois de février à juin 1915.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES. — La commission cantonale se réunira au palais de justice de Bergerac, dans le cabinet de M. le Juge de paix, le mercredi 5 janvier 1916, à neuf heures du matin.

L'USINE DES GILETS. — Ainsi que nous l'avons annoncé, les travaux de la poudrerie nationale sont poussés activement. De son côté, la Compagnie d'Orléans va établir vingt-deux kilomètres de voies avec 90 branchements d'aiguilles et 20 plaques tournantes. En outre, une gare annexe à celle de Bergerac va être établie à Campréal; elle comprendrait 5 voies de 500 mètres de garage chacune

Enfin il serait crée à l'usine des Gilets une station dans laquelle seraient employés un chef de station, deux facteurs et des hommes d'équipe.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 16 décembre.

Dans une affaire de vols de volailles, l'inculpée est condamnée à quinze jours de prison avec sursis.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 19 décembre

Montés en rade :

Château-Yquem, st. fr., c. Cruchet, de Dunkerque.
Margaux, st. fr., c. Houard, de dito.
Amiral-Troude, st. fr., c. Neron, de Buenos-Ayres.

PAUILLAC, 19 décembre

Aux appontements :

Saint-Jean, st. fr., c. X..., d'Angleterre.

Rade de montée :

Astrée st. fr., c. X..., de Saint-Nazaire.
Karmo, st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Lockslev st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Bostak-Ba. st. esp., c. X..., d'Espagne.
Adolf Deppe st. belge, c. X..., de Dunkerque.
Georgian-Prince, st. ang., c. X..., d'Amérique.
Guyane, st. fr., c. X..., de New-York.
Carn-Brea, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Ason, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Totenham, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Ida, st. norv., c. X..., de dito.
Burmese-Prince, st. ang., c. X..., d'Amérique.
Altair, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Saint-Servan, st. fr., c. X..., du Havre.
Anglo-Mexican, st. ang. c. X..., d'Amérique.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— G. R. — Il compte avec la classe 1916.

— Mlle N. D. — Adressez une demande au ministère des affaires étrangères avec copies légalisées des pièces que vous possédez.

— A. B., Libourne. — Tout est subordonné en ce moment aux nécessités du service. La situation de ce soldat est très intéressante, mais ses chefs directs peuvent seuls apprécier. Une demande au ministre n'aurait aucune chance d'aboutir.

— R. T., 626. — Il n'y a que vos chefs qui puissent certifier votre belle conduite et vous faire obtenir une citation et la croix de guerre.

— Suzanne P. — Elle n'a pas droit à l'allocation.

— E. L., 862. — Oui, il peut l'obtenir, mais ce n'est pas un droit.

— Mme M. — Qu'il demande avec certificat de son ancien patron.

— Vve L. — Demandez au recrutement.

— Mme R., Bordeaux. — En principe non, mais elle peut demander un secours.

— Ch. P., 28 — Etant déjà dans l'armée territoriale, votre qualité de père de quatre enfants ne vous permet pas de changer d'affectation.

LE PLANTON DU GENERAL

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 19 décembre

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées dans l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 26mm d'eau à Marseille, 15 à Biarritz et au cap Beau, 5 à Calais, 2 à Paris et Nantes, 1 à Bordeaux.

Ce matin, le temps est nuageux ou couvert, pluvieux dans le Midi.

La température a baissé sur l'ouest de l'Europe. Ce matin, le thermomètre marquait —9 au pic du Midi, —4 au puy de Dôme, —1 à Valentia, 1 à Lyon et à Madrid, 3 au Havre, 4 à Calais, Paris et Clermont-Ferrand; 5 à Bordeaux, 6 à Toulouse, 8 à Alger, 9 à Toulon, 17 à Malte.

En France, le temps va rester généralement nuageux, brumeux et un peu froid dans la moitié du Nord; quelques pluies sont probables dans le Sud.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 18 décembre 1915

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés, halles centrales de Bordeaux :

Agneaux. — Pays ou Aveyron : 1re qualité, les 100 kilos, 300 à 320 fr.; 2e, 270 à 280 fr.; 3e, 230 à 240 fr. — Périgord ou Basque : 1re qualité, les 100 kilos, 250 à 280 fr.; 2e, 215 à 225 fr.; 3e, 190 à 200 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. 10 à 2 fr. 20.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 3 fr. 50 à 7 fr. 50; gravettes, 1 fr. 50 à 3 fr.; portugaises, 1 fr. 25 à 2 fr. 25; moules, le colis, 8 à 11 fr.; palourdes, le colis, 5 à 6 fr.

Fruits. — Citrons, le cent, 5 à 8 fr.; mandarines, le cent, 4 à 8 fr.; noix sèches, les 100 kilos, 70 à 75 fr.; oranges, le cent, 4 à 7 fr.; pommes diverses, les 100 kilos, 20 à 50 fr.

Lapins. — Lapins morts, petits, les 100 kilos, 240 à 250 fr.

Légumes. — Choux-fleurs du pays, la douzaine, 1 fr. 75 à 10 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, 80 à 85 c.; choux pommés, la douzaine, 2 fr. à 5 fr. 50; céleri, la douzaine, 0 fr. 70 à 2 fr.; chicorée, la douzaine, 0 fr. 60 à 1 fr. 30; cresson, la douzaine, 0 fr. 80 à 1 fr.; carottes, le paquet, 15 à 90 c.; épinards, la douzaine, 1 fr. 20 à 1 fr. 60; laitues, la douzaine, 0 fr. 60 à 1 fr.; navets, la douzaine, 10 à 50 c.; oseille, la douzaine, 40 à 50 c.; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 12 à 20 fr.; raves, la douzaine, 0 fr. 30 à 1 fr. 30; salsifis, le paquet, 0 fr. 60 à 1 fr. 40.

Oies. — Oies plumées du Midi, la pièce, 8 à 10 fr.; oies plumées du Poitou, 5 à 8 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 225 à 230 fr.; Nord et marques similaires, 220 à 225 fr.

Poisson d'eau-douce. — Assèges, le kilo, 1 fr. 40 à 1 fr. 50; brochets, le kilo, 2 fr. 80 à 3 fr.

Volailles. — Canards, les 100 kilos, 270 à 300 francs; dindes gros, 270 à 290 fr.; dindonneaux, 300 à 320 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 15 à 20 fr.; gras, 32 à 34 fr.; moyens, 25 à 28 fr.; pintades, les vingt, 60 à 80 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 250 à 280 fr.; poules dindes, 300 à 320 fr.; poulets, 360 à 400 fr.

(Le tout poids mort.)

COURS DES VIANDES

Relevés par le service de l'inspection des halles centrales de Bordeaux

Bordeaux, 18 décembre.

Bœufs ou Vaches			Moutons	
		Les 50 Kos		Les 50 Kos
1/4 derrière, 1re qualité .... F.	95 à 105		1re qualité.... F.	115 à 125
1/4 devant dito	85	95	2e qualité.....	95	105
Esquinat ou Aloyau	110	130	3e qualité.....	75	85
Pièces cuis. dét.	125	140	Rendus.....	125	135
Entredeux couv.	90	100	Charnus.....	90	100
Vache bonne				La pièce
1re choix.....	65	75	Abat d'abattoir complet.....	16 à 18
2e choix.....	60	65	Abat d'expédition complet..	12	14
3e choix.....	50	60		
Veaux			Porcs	Les 50 Kos
Extra.....	130	140	1re qualité.....	80 à 84
1re qualité.....	110	120	2e qualité.....	77	82
2e qualité.....	100	110		
3e qualité.....	85	95		
Gers, Tarn-Gar.	85	95		

Forts arrivages. Vente calme sur les veaux, intermédiaires et bonne sur veaux blancs.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 18 décembre.

Essence de térébenthine. — Disponible : 46 sh. 10 den. 1/2; à trois mois, 47 sh. 7 den. 1/2; éloigné, 46 sh. 6 den.

Résine. — Disponible : 21 sh. 6 den.

Revue de la Semaine

Bordeaux, 19 décembre.

GRAINS ET FARINES

Blés. — Les ensemencements d'hiver sont terminés partout, et les blés en terre ont largement profité des pluies de tous ces derniers jours. La situation générale est satisfaisante, mais une température plus sèche et plus froide serait nécessaire à bref délai.

Les battages ont repris plus d'activité en Beauce et dans la région parisienne. Mais la demande est très active pour toutes les directions. La meunerie ne peut en effet recevoir, faute de wagons, les quantités qui lui sont nécessaires et qui devraient lui être livrées par le service de l'intendance ou le ravitaillement civil. Beaucoup d'usines ont dû s'arrêter, ou tout au moins restreindre leur fabrication, faute de matière première, et doivent accepter les conditions qui leur sont faites par la culture. Les cours reprennent par suite un peu de fermeté.

Les marchés américains ont subi des fluctuations assez vives, mais terminent avec une baisse accentuée sur les avis très favorables de la récolte de l'Argentine et de l'Australie.

On cote : Blés du Centre et du Poitou, 31 fr. à 31 fr. 25 les 100 kilos départ; blés de pays, 25 fr. à 25 fr. 50 les 80 kilos aux usines.

Farines. — La taxe des farines n'a pas encore été publiée dans notre département, la préfecture de la Gironde et la mairie de Bordeaux voulant écouler les farines américaines qu'elles ont encore à recevoir. Les offres de la meunerie régionale n'ont aucune importance, et les cours s'inscrivent sans changement.

On cote : Farines américaines disponibles, 44 fr. les 100 kilos logés, quai Bordeaux; farines premières du cylindre du Haut-Pays, 44 fr. 50 à 45 fr. les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux.

Issues. — La fabrication est restreinte et beaucoup d'usines livrent leurs sons à l'intendance. Le disponible sur place est très rare et obtient des prix élevés :

On cote : Son gros écaille, 22 fr. à 23 fr.; ordinaire, 21 fr. à 22 fr.; repasse fine, 23 fr. à 24 fr.; ordinaire, 21 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Maïs. — Les cours sont très fermes par suite de la rareté et de la cherté du fret. Les expéditions sont très difficiles par le manque de matériel des voies ferrées.

On cote : Roux Plata, disponible et décembre, 29 fr. 50; blanc Plata, sur janvier, 30 fr. les 100 kilos logés, quai Bordeaux.

Avoines. — La situation de notre place reste aussi tendue, car les expéditions du Centre et du Poitou sont presque nulles et même interdites dans certains départements. Le disponible reste peu abondant et les cours sont très fermes.

On cote : Grises d'hiver du Poitou disponible, 3 fr. à 33 fr. 25 les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Orges. — Les prix restent élevés.

On cote : Orge de pays, 32 fr. 50 à 33 fr. les 100 kilos logés, gares Bordeaux.

Seigles. — Les offres sont toujours aussi nulles.

On cote : Seigle de pays, 30 fr. à 31 fr. les 100 kilos, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantité de 10,000 kilos, comptant sans escompte, gares ou quai Bordeaux.

TARTRES ET DÉRIVÉS

Rien de particulier sur les affaires concernant ces matières. Les ventes sont irrégulières, et les cours encore plus.

On cote :

Lie cristallisation, le degré, de 1 fr. à 1 fr. 15.

Tartres, selon rendement, le degré, de 1 fr. 80 à 2 fr.

Cristaux de tartre, le degré, de 2 fr. 05 à 2 fr. 10.

Crème de tartre, les 100 kilos, 390 à 430 fr.

Acide tartrique, les 100 kilos, 620 à 625 fr.

SULFATE DE CUIVRE

M. Nérel, député, a demandé au ministre de l'agriculture quelles mesures compte prendre le gouvernement pour arrêter la hausse constante des cours du sulfate de cuivre et du soufre, matières indispensables au salut de la viticulture.

Voici la réponse ministérielle :

« Le ministre de l'agriculture a pris toutes mesures en son pouvoir pour faciliter l'approvisionnement de la viticulture en sulfate de cuivre.

» En particulier, il a fait connaître au gouvernement britannique, par l'intermédiaire du ministère des affaires étrangères, le chiffre probable de nos importations d'Angleterre. En outre, pour éviter la hausse des prix, causée par l'élévation du fret, et surtout par la rareté de l'acide sulfurique, il a appelé l'attention des autorités compétentes sur la nécessité de laisser aux fabricants anglais de sulfate des stocks d'acide suffisants, dans la mesure où le permettent les nécessités militaires. Enfin, il s'est préoccupé de faciliter la fabrication en France du sulfate de cuivre et des verdets, en demandant à M. le Ministre de la guerre d'examiner la possibilité de laisser à la disposition des fabricants la quantité des acides sulfurique ou acétique qui leur sont nécessaires.

» En ce qui concerne le soufre, le ministre de l'agriculture n'a pas été informé que le gouvernement italien ait apporté aucune entrave à la sortie de ce produit à destination de la France. »

MÉTAUX

On cote :

Cuivre rouge, en planches, les 100 kilos, 395 fr.

Cuivre jaune, en planches, les 100 kilos, 411 fr.

Plomb, saumons, les 100 kilos, 90 fr.

Plomb, tuyaux, les 100 kilos, 105 fr.

Plomb laminé, les 100 kilos, 116 fr.

Zinc laminé, Vieille-Montagne, les 100 kilos, 297 fr.

Etain Détroit, les 100 kilos, 550 fr.

Etain Harwey, les 100 kilos, 545 fr.

Etain Banka, les 100 kilos, 550 fr.

Antimoine, les 100 kilos, 350 fr.

CHRONIQUE VINICOLE

Bordeaux, 19 décembre.

Depuis huit jours, il ne s'est rien produit de saillant dans la situation vinicole.

Nous lisons dans la « Revue vinicole » :

« Les transactions ont beaucoup diminué d'importance pendant ces derniers jours.

» Les affaires en vins deviennent à peu près aussi nulles que celles des alcools. Il n'y a rien à en dire; la marchandise se fait déjà rare; la fermeté des prix se maintient avec une tendance très accentuée à la hausse; les travaux des vignobles se font médiocrement; la main-d'œuvre manque; sulfate de cuivre et soufre sont hors de prix; les difficultés de transport augmentent. Tout cela n'est pas brillant. On voudrait voir les choses plus en rose, mais ce n'est guère possible, au point de vue du commerce des boissons, car il n'est pas favorisé pendant cette guerre. Il y aura, un jour ou l'autre, à regretter de n'avoir pas avant tout sauvegardé davantage ces grands intérêts vinicoles, qui vont peut-être peser si lourdement sur les événements dans un avenir que chacun sent prochain. Avoir pour soi les débitants de boissons et des millions de consommateurs, quel meilleur conseil pouvait-on respectueusement donner aux pouvoirs publics? Par bonheur, l'union sacrée joue son rôle bienfaisant, et les déceptions professionnelles s'effaceront vite devant les intérêts supérieurs de la patrie.

» Pour le moment, le vin manque ou se paie très cher — et, tout en vendant cher, les viticulteurs se plaignent encore.

» Toutefois, les achats ne sont pas complètement arrêtés par la hausse, il se traite même des reventes avec de superbes bénéfices.

» Le vin de 1915 est bon et bien marchand. Comme derniers prix intéressants, on indique à Nîmes des aramons de 8 degrés cotés 48 fr. l'hecto; à Béziers, les vins rouges sont au cours minimum de 50 fr. l'hecto; dans le Roussillon, des 7 degrés ont été payés 48 francs. Dans la Gironde, les vins les plus ordinaires des palus sont à 450 fr. le tonneau; les vins vieux, à 600 fr.; les Entre-Deux-Mers, 50 fr. l'hecto; les vins rouges de Saint-Emilion les plus courants, à 55 fr. l'hecto, et on n'en trouve guère.

» En Bourgogne, on en est entre 180 et 200 fr. la pièce de 228 litres pour les vins de choix, et 50 fr. de moins pour les vins ordinaires.

» Les Beaujolais ordinaires sont à 125 fr. les 226 litres; les coteaux, 20 fr. de plus; les crus classés, 50 fr. de plus que les coteaux.

» Dans l'Yonne, on ne trouve rien au-dessous de 60 fr. la feuillette de 136 litres.

» En Algérie, on renonce aux traitements d'hiver sur les souches, les Kabyles ne venant plus en nombre suffisant sur le littoral. Les cuves se vident; on offre 45 fr. l'hecto, et on demande 50 fr. pour les vins courants. »

Au sujet de la production vinicole de notre département, la « Feuille vinicole de la Gironde » écrit :

« En Gironde, la récolte a été, cette année, de 1 million 134,000 hectolitres. C'est le chiffre que nous obtenons en totalisant les productions des six arrondissements du département. Nous nous y attendions. Il y a longtemps qu'on savait que cette récolte serait une des plus maigres.

» Dans la dure période de l'oïdium, la moyenne girondine tomba à 560,000 hectolitres; dans celle du mildiou, à 1 million 200,000. Depuis lors, les plus faibles années avaient été : 1890, 1 million 594,000 hectolitres; 1897, 1 million 336,000 hectolitres; 1910, 1 million 606,000 hectolitres. Rappelons, pour mémoire, que la moyenne des récoltes vinicoles en Gironde (moyenne de dix ans) est de trois millions et demi d'hectolitres, et que la grande abondance s'y chiffre par cinq à six millions. »

Alcools

Une nouvelle intéressant vivement le marché a été connue cette semaine, celle de la réquisition générale de tous les flegmes. Encore un élément d'affaires en moins, et la mesure a été exécutée avec tant de rigueur, que plusieurs expéditions ont même été arrêtées en cours de route. Les main-levées de réquisition sont suspendues, et tous les distillateurs doivent conserver intégralement leur production pour le service des poudres.

Dans ces conditions, on ne signale plus aucune affaire. Seuls, les alcools mauvais goût ne sont pas réquisitionnés.

Les alcools étrangers demeurent très fermes et cotent 220 fr.

En un mot, les affaires deviennent de plus en plus difficiles, et il serait grand temps que des mesures efficaces assurent le plus rapidement possible la solution des problèmes qui paralysent une grande partie de l'activité commerciale.

A. T.

HERAULT

Béziers. — L'annonce de la taxation du prix des vins sur la place de Paris par la préfecture de police de la Seine n'a pas été sans jeter un certain émoi sur notre marché. Certains propriétaires, très récalcitrants jusqu'alors, ont accepté les prix offerts.

On ne peut savoir encore quelle influence aura sur les cours cette décision; il faut attendre encore quelques jours pour être fixé définitivement. On continue à payer de 50 à 55 fr. l'hectolitre, nu, à la propriété.

— La Chambre de commerce de Béziers nous communique la cote officielle des alcools et des vins du 10 décembre 1915 :

Alcools. — Trois-six de marc 86 degrés, de 215 fr. à 220 fr.; trois-six de vin 86 degrés, de 255 fr. à 260 fr.; eau-de-vie de vin de Béziers 52 degrés 165 fr.

L'hectolitre nu, pris chez le bouilleur, tous frais en sus.

Vins rouges. — De 51 fr. à 55 fr., selon degrés, qualité et conditions.

Vins rosés. — De 52 fr. à 56 fr.

Vins blancs. — De 54 fr. à 58 fr.

L'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus.

SULFATE DE CUIVRE 99-100
VAN CABEKE, 9, rue Richepanse, Paris

Alcools sur Place

Alcools d'industrie. — Les alcools étrangers sont payés de 210 à 230 francs, droits de douane acquittés.

La Bourse de Paris n'établit pas de cours, les stocks ayant été réquisitionnés.

Taxe de fabrication pour 1915-1916 : 2 fr. 50 par hectolitre.

Rhums

Navire attendu : « Californie ».

Rhum Martinique. — Pour la marchandise en revente on demande de 135 à 145 fr.

Rhum Guadeloupe. — Sans vendeurs.

Rhum Réunion. — Sans vendeurs.

Rhum Demerara. — Cours, de 210 à 220 francs l'hectolitre logé, degré tel quel, non dédouané.

Rhum de la Jamaïque. — Cours, de 230 à 250 francs l'hectolitre logé, degré tel quel, non dédouané.

Stocks des rhums en douane au 15 décembre : Martinique, 2,170 hectolitres; Guadeloupe, 1,854 hectolitres; Réunion, » »; divers, 227 hectolitres. Ensemble, 4,251 hectolitres.

PLUS D'ASTHME Toux — Oppressions — CIGARETTES POUDRE D'CLERY Échantillon 53, Boul. S. Martin. PARIS.

LA MONTRE DU SOLDAT FRANÇAIS
CHRONOMÈTRES
-LIP-
Avec ou sans Cadran lumineux.
Française, Précise, Robuste, Avantageuse
Chez les bons Horlogers. Demander Catalogue.

PROSTATE
ET MALADIES DES VOIES
URINAIRES
L'homme souffre et meurt par son appareil urinaire et particulièrement par sa prostate beaucoup plus que par n'importe quel autre organe. Il n'existe pas de maladies entraînant des conséquences aussi pénibles et désastreuses, tant au moral qu'au physique. Or, il est parfaitement prouvé aujourd'hui que les maladies urinaires les plus invétérées et les plus graves (hypertrophie de la prostate, prostatite, urétrite, cystite, goutte matinale, filaments, rétrécissements, besoins fréquents, rétentions, etc.) sont guéries radicalement et rapidement sans interventions dangereuses, sans opération, par la nouvelle et sérieuse méthode du Laboratoire Urologique, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris. Cette nouvelle méthode scientifique, extrêmement efficace et tout à fait spéciale, possède une puissance curative profonde considérable; elle conduit sûrement à une véritable guérison complète et définitive, tout en étant absolument inoffensive et facilement applicable par le malade, sans perte de temps. Il suffit d'écrire avec détails pour recevoir gratuitement une consultation particulière, claire et précise.

LAMPE électrique
DE POCHE
avec pile sèche incomparable comme durée et puissance
Prix : 5 fr. 75
Pile de rechange, 2 fr.
Envoi franco contre mandat : A. Villatte, cours Gambetta, Tarbes.

ARTHRITIQUES
DIABÉTIQUES - HÉPATIQUES
Boire aux repas
VICHY
CÉLESTINS
Élimine l'ACIDE URIQUE

Cie Française des Câbles Télégraphiques
Société anonyme au capital de 24.000.000 de fr.
Siège social, 53, rue Vivienne, Paris
VOIE P. Q.
Une communication directe avec Brest aboutissant dans les bureaux de la Compagnie, et évitant ainsi de nombreuses retransmissions, rend cette voie de beaucoup la plus sûre pour St-Pierre-Miquelon, St-John's, Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse, le Canada, les Etats-Unis, Cuba, Porto-Rico, les Antilles, le Venezuela, la Colombie, le Brésil, la République Argentine, le Chili, le Pérou et tout le Centre Amérique.
Des carnets de Formules et des Tarifs sont distribués gratuitement.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU
Le Gérant : Georges GOUCHON

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11
Machines rotatives Marinoni

COMPAREZ ET JUGEZ

Celui-ci prend pour digérer Pilules, Cachets, Gouttes, Sirops, Drogues. Voyez comme il est maigre.

Celui-là prend à chaque repas 2 Pastilles de Charbon de Belloc. Voyez sa mine resplendissante.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 francs. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de CHARBON DE BELLOC (poudre ou une petite boîte de PASTILLES BELLOC) à toute personne qui en fait la demande de la part de la Petite Gironde.

MAISON J. MAURIN
8 MAISONS DE VENTE à BORDEAUX
On demande un BON COMMIS et un APPRENTI

Locations Ventes AKA-JOURNAL Dans tous les kiosques

BOIS fagots ou faissonats à v., 2,500 livrables fin hiver si possible. Graffeuilh, 5, rue Brun.

HUITRES FINES DE L'OCEAN 100 tr. belles 4f50; moy 3f75; gran. 2f50 Franco contre mandat d'avance à : P. LE PERCHE, Arès (Gironde).

Mariages sérieux pr Jl de Réveil 6 bis, r. du Sénéchal, Toulouse

Sans engagement, nous disposons de 700 barils de 60 kilos brut de sardines pressoir de premier choix, 12 % de tare. Prix 110 fr les 100 kilos. C. I. F. Bordeaux grand comptant. Figueira et Co, à Setubal Portugal.

SCIE RUBAN, volant de 0,70, 80 ou 90, dégauchisse et mortaise dédée Dubois, rue Lafon, Bx-Bde.

ACHETERAIS auto 1re marque 10 à 14 HP, belle carr. 1913 ou 14. Peyrot, 3, pl. Tourny, Bordx.

TEA-ROOM, 32, place Pey-Berland

VENTE APRÈS DÉCÈS
Par le Ministère de Me A. BARINCOU commissaire-priseur à Bordeaux, 76, cours de Tourny.
d'un Matériel d'Epicerie
Comprenant : Etagères, comptoir caisse, grilloir à café, bascule, broot, moulin à café, moulin à fromage, pendule, bouteilles vides, etc., etc.
Le mardi 21 décembre 1915, à 1 h. après-midi, 22, rue Ravez.
Au comptant, 5 %.

VENTE PUBLIQUE de Vins
Le mardi 21 décembre courant, à 14 heures précises, il sera vendu dans les chais de M. Galleteau, entrepositaire, 24, 25, 27, 31, rue Raze, pour cause de réalisation de nantissement, 41 barriques 1/2 vins rouges Tabanac 1908, 1913 et 1914, et 83 1/2 vins blancs Tabanac 1908, 1911, 1912, 1913 et 1914.
Ministère Pierre MOREAU et L. TERMES-DUBROCA, courtiers assermentés.
Au comptant et 5 % en sus.
Dégustation et renseignements chez M. GALLETEAU.

VIN EXTRA 60 l'hl 21, r. Peyronnet 60 l'hl
VINICOLE NOUVELLE

MALADIES des VINS, Préservateur légal toutes altérations. Traitements légaux. Doerzapf, 3, pl. Parlement, Bordeaux

CHARCUTERIE FINE
Achetez-la
Aux Produits FELIX POTIN
6, rue Michel-Montaigne

Pas de